



Pelletier par 1845 voix de majorité

10 candidats du PMS défaits

• Réactions des candidats, tableaux du vote — A 3, A 4

Magog

• Antonio Lacasse élu
Victorville
• Denis St-Pierre élu

Black-Lake

• Georges-Henri Cloutier élu
— A 5, A 7

la tribune

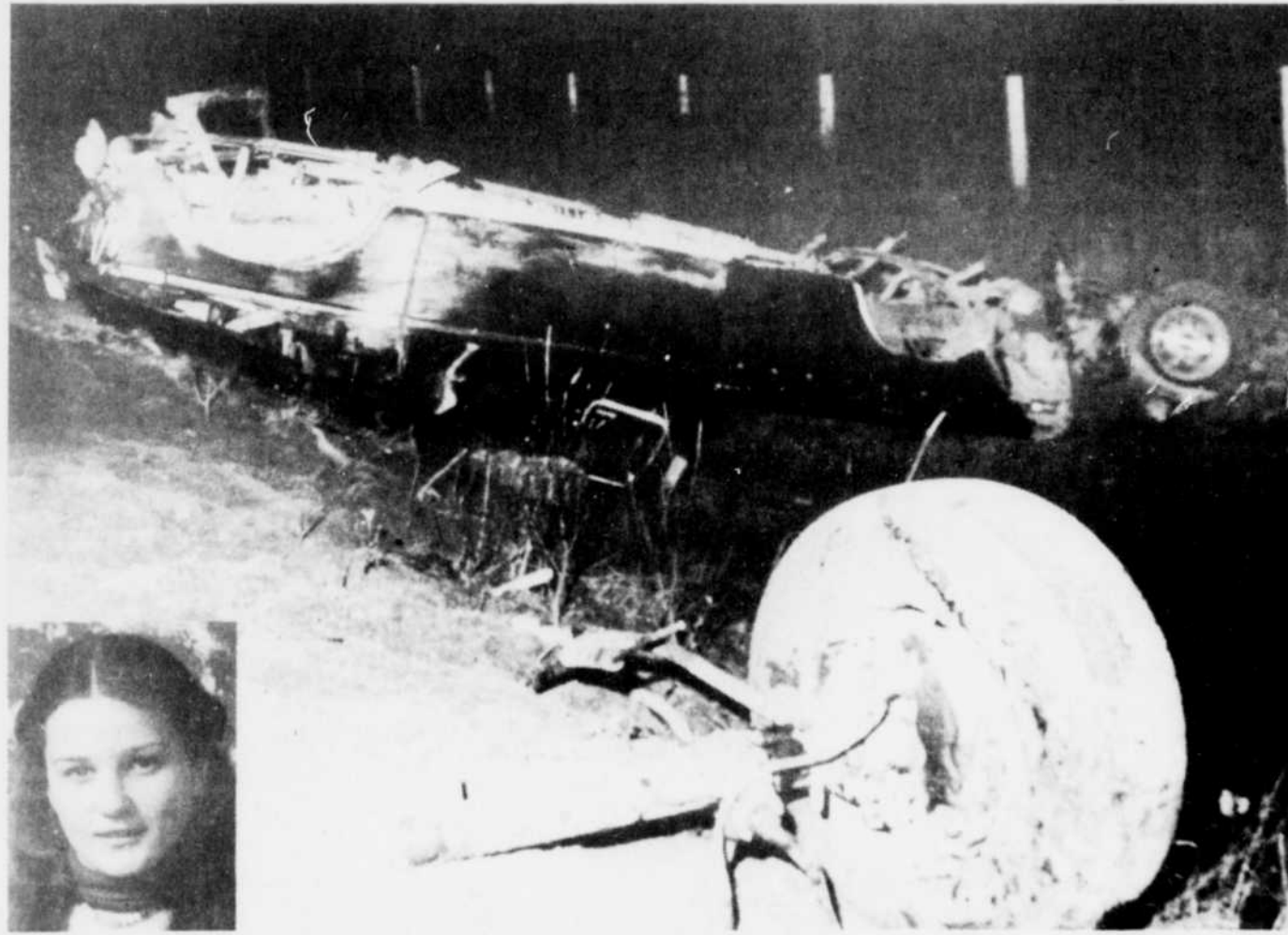
73e ANNÉE — No 118 — 28 PAGES — 4 CAHIERS

— SHERBROOKE, LUNDI 8 NOVEMBRE 1982 —

(SAMEDI 60¢) 40¢
Livraison à domicile
\$2.15 par semaine

La pire tragédie dans la région depuis Eastman

5 morts, 6 blessés



La violence de l'impact a été telle que la camionnette en a perdu ses quatre roues et s'est carrément renversée dans le fossé. Des six jeunes qui prenaient place dans cette camionnette, une seule a été tuée; il s'agit de Françoise Prévost, 14 ans (en médaillon); son frère a trouvé la mort dans l'autre véhicule.

(Photo La Tribune par Daniel Forgues)

Policiers et ambulanciers s'affairent à dégager la dernière victime de ce qui reste de la Camaro qui s'est écrasée dans le fossé, à quelques mètres de la camionnette après l'impact. En médaillon, les quatre personnes qui ont péri dans cette voiture: Sylvain Boulay, Steve Delage, Eric Gaudreau et Germain Prévost.

(Photo La Tribune par Daniel Forgues)

bonne journée!

TEMPÉRATURE—

NUAGEUX: 5°C. — DEMAIN: BEAU.....C-5

Aujourd'hui

FILLETTE DÉCÉDÉE

La jeune adolescente de Drummondville hospitalisée dans un état critique à la suite d'un incident survenu dans un autobus scolaire à Drummondville est décédée au début du week-end. Il

faudra cependant attendre les résultats de l'autopsie avant de connaître les raisons du décès survenu dans des circonstances qui n'ont pas encore été éclaircies.

A-6

CONGRÈS LIBÉRAL

Même si quelques membres de l'establishment du Parti libéral canadien ont dû essuyer les foudres des délégués au congrès d'orientation qui s'est déroulé au cours du week-end, le leadership du premier Trudeau n'a pas été remis en question. Toutefois, leaders et délégués, M. Trudeau en tête, n'en ont pas moins avoué avoir commis des erreurs.

B-1



DEUX AUTRES DÉFAITES POUR LES JETS

Les Jets ont encaissé une 9e défaite dans leurs 10 derniers matchs hier soir alors qu'ils ont baissé pavillon 3-2 à New Haven. La veille,

les Jets avaient plié l'échine 7-5 contre les Whalers à Binghamton.

D-1

SOMMAIRE ABRÉGÉ

- ARTS et DIV.....C-2
- CARR. et PROF.....B-6
- DÉCÈS.....C-7
- FINANCES.....B-3
- PETITES ANNONCES...C-4
- ROMAN.....C-7
- SPORTS.....D-1
- VIVRE EN '82.....C-1

par Daniel Forgues

NOTRE-DAME-DES-BOIS — La pire tragédie de la route à survenir en Estrie depuis celle d'Eastman a fauché la vie de cinq adolescents hier matin dans la région de Notre-Dame-Des-Bois, à quelque 90 kilomètres de Sherbrooke, alors que deux véhicules, une camionnette et une Camaro, se sont heurtés de plein fouet sur une route déserte et droite, blessant également six autres jeunes.

Pendant plusieurs longues minutes hier matin, les ambulances ont fait la navette entre Notre-Dame-des-Bois, Sherbrooke et Lac-Mégantic pour transporter tout d'abord les blessés, puis les victimes, et les policiers de la Sûreté du Québec ont dressé les constats. Plusieurs heures ont été nécessaires aux policiers pour compléter leur dossier dans cette tragédie. Des spécialistes doivent d'ailleurs enquêter, compte tenu du nombre de victimes.

La vitesse excessive à laquelle aurait filé la puissante Camaro dans laquelle quatre jeunes ont péri, serait à l'origine de la collision frontale, a-t-on pu apprendre.

Il n'est d'ailleurs pas impossible qu'une enquête publique soit tenue bientôt afin de connaître les véritables circonstances de l'accident.

Le coroner, Me Robert Giguère, a déclaré hier au journaliste de La Tribune qu'une telle enquête serait toutefois difficile à tenir, puisque le conducteur de la Camaro est décédé et que lui seul aurait peut-être été en mesure d'expliquer convenablement les circonstances. Il décidera néanmoins aujourd'hui si, oui ou non, on procédera publiquement pour connaître les causes de ce terrible accident.

Lorsque les premiers témoins sont arrivés sur les lieux, hier matin, vers 9 h 10, un triste spectacle les attendait: de chaque côté de la route, à plusieurs mètres de distance, deux tas de ferraille reposaient dans le fossé.

Les blessés se tordaient de douleur; la camionnette avait encore ses feux de position allumés et la radio continuait innocemment à donner de la musique comme si de rien n'était.

• Tenue d'une enquête publique?

Sur la route, des débris de métal tordu et froissé, des roues ici et là, une partie de l'avant de la Camaro, des éclats de verre, témoignaient du choc survenu quelques minutes plus tôt. Lors de l'impact, la camionnette de type "quatre par quatre" a perdu ses quatre roues.

Personne, sauf les passagers des deux véhicules impliqués, n'a été témoin de la terrible collision.

Les victimes

Dans la Camaro, une seule personne a survécu: il s'agit de Pierre Gaudet, 17 ans. Le conducteur, Sylvain Boulay, 18 ans, les autres passagers, Germain Prévost, 17 ans, Steve Delage, 15 ans, et Eric Gaudreau, 15 ans, sont tous morts. Certains ont perdu la vie sur le coup, d'autres quelques minutes après l'accident.

Dans la camionnette, seule Françoise Prévost, 14 ans, est décédée. Son frère Germain a également trouvé la mort, mais dans la Camaro. Ont été blessés dans la camionnette: le conducteur, Ghislain Prévost, 18 ans (frère de Françoise et Germain), Martin Gaudreau, 15 ans, Pascal Langlois, 15 ans, Yvan Prévost, 14 ans, et Marise Gaudreau, 17 ans.

Hier, deux des six blessés ont pu ressortir de l'hôpital, a-t-on pu apprendre. Le début de l'enquête policière menée par les agents Pierre Robichaud et Réjean Morin, de la SQ de Lac-Mégantic, a permis d'apprendre qu'au moins deux témoins, qui circulaient dans un troisième véhicule, ont vu la Camaro filer à folle allure quelques minutes seulement avant la collision. La nouvelle du terrible accident n'a pas tardé à se répandre telle une traînée de poudre; des parents et des amis sont arrivés sur place avant même qu'on ait pu retirer certaines victimes des débris.

La présence de ces gens a donné lieu à des scènes déchirantes, particulièrement quand on a sorti la der-

nière victime de la Camaro. Il s'agissait du conducteur.

Les pères de deux victimes ont tenu à se rendre sur les lieux et on a également aperçu le frère d'une autre victime.

Autre accident mortel

Cinq heures après la tragédie de Notre-Dame-des-Bois, un autre accident survenait dans le canton de Compton et le conducteur est décédé de ses blessures dans un hôpital de Sherbrooke vers midi.

La voiture de M. Donald Côté, 20 ans, de Martinville, a capoté à la suite d'une perte de contrôle sur la route 147 vers 5 h hier matin.

Transporté tout d'abord à l'hôpital de Coaticook, M. Côté a été transféré au centre hospitalier Hôtel-Dieu où il a rendu l'âme quelque sept heures plus tard.

Le dossier a été confié à la SQ, poste de Coaticook.

Ce dernier accident porte donc à six le nombre de personnes tuées sur les routes en fin de semaine.

Conséquence de la fermeture de l'Iron Ore

Entre 400 et 500 mises à pied à Sept-Iles

par Maurice Girard

SEPT-ILES (PC) — La Côte-Nord n'est pas au bout de ses peines, Sept-Iles non plus.

Comme conséquence directe de la fermeture de la mine de fer de l'Iron Ore du Canada à Schefferville, au moins 400 travailleurs de Sept-Iles perdront leur emploi dans les prochains mois parce que leur emploi relevait directement de la mine située à 570 kilomètres au nord.

"L'évaluation qu'on a faite nous indique qu'entre 450 et 500 travailleurs se retrouveront en chômage à la suite de la fermeture de l'IOC. Ce sont des gens de Sept-Iles qui travaillent sur la voie ferrée et au transport du minerai", a déclaré, dans une entrevue à la Presse Canadienne, M. Jacques Deslongchamps, président du local 5561 du syndicat des métallos.

Entre 125 et 150 nouveaux employés appartenant à ce syndicat se retrouveront sans emploi dans les prochaines semaines et ils viendront s'ajou-

ter aux 150 autres travailleurs qui ont déjà été licenciés temporairement en 1981 en raison du ralentissement des activités de l'IOC.

"Avec la fermeture complète, ça va toucher directement 300 gars (y compris les 150 en chômage depuis un an)", a ajouté M. Deslongchamps à bord du S-27 qui le ramenait de Sept-Iles après avoir participé à une rencontre à Schefferville avec le ministre de l'Énergie et des Ressources, Yves Duhaime, qui a annoncé la tenue d'une commission parlementaire pour discuter de l'avenir de la ville minière.

"En 1975, nous étions 1,350 employés dans le seul local 5561 des métallos. Par après, le nombre s'est stabilisé à environ 925 personnes."

"Depuis 1981, jusqu'à l'annonce de la fermeture de la mine, on est tombé aux alentours de 550 puis ça a dégringolé jusqu'à 216 à l'heure actuelle. C'est effrayant et c'est loin d'être drôle."

la tribune — le métropolitain

Atteint d'un coup de feu: les policiers ont deux hypothèses dans l'enquête

par Daniel Forgues

FLEURIMONT — Tentative de suicide ou de meurtre: telles sont les deux hypothèses retenues par les enquêteurs de la Sûreté du Québec après la découverte hier matin d'un individu couché dans sa voiture, atteint d'un coup de fusil.

L'homme de 29 ans, qu'on évitait d'identifier pour l'instant, avait vraisemblablement tenté de trouver de l'aide chez une connaissance, rue Arpin, à Fleurimont, quelques minutes après avoir enfoncé une clôture avec sa voiture à la sortie d'un chemin de bois. Il n'avait toutefois pas eu la force de quitter son auto pour chercher secours.

L'individu aurait été blessé près d'une ancienne mine, à Fleurimont, un endroit boisé fort fréquenté par les chasseurs.

Et il serait arrivé rue Arpin quelques minutes avant 7 h hier matin.

Le citoyen chez qui l'individu s'est réfugié a déclaré à La Tribune hier matin qu'il avait trouvé son copain vers 7 h 10.

"Mon épouse avait entendu l'auto arriver dans la cour. Je me suis levé et je suis allé voir. Le gars

était là, il saignait dans le dos et avait la figure pleine de sang, il a essayé de se lever, je pensais qu'il voulait s'en aller et j'ai enlevé les clés de contact", de révéler le témoin.

C'est l'agent René Côté de la SQ qui s'est rendu le premier sur les lieux. Le blessé a été transporté au centre hospitalier St-Vincent-de-Paul par une ambulance de Sécurité de l'Estrie escortée par la police.

Son état était considéré comme très sérieux hier soir. Le projectile du fusil a pénétré près du cœur, est sorti au niveau des reins et a fait voler en éclats une glace de la voiture.

L'enquêteur Guy Lessard du Bureau des enquêtes criminelles (BEC) de la SQ a ouvert son enquête hier matin; malgré les fouilles effectuées dans le boisé, peu d'indices ont été trouvés.

L'enquête se continue et des examens de ballistique et d'empreintes

sur le fusil trouvé dans la voiture viendront éclairer la police.



Le projectile est ressorti par une glace sur le côté de la voiture: les expertises viendront orienter l'enquête des policiers de la SQ.

La Rand s'attend à une réponse aujourd'hui

SHERBROOKE (DF) — Le directeur des ressources humaines à l'Ingersoll-Rand, M. Yvan Bélec, a indiqué hier soir qu'aucun développement n'était survenu en fin de semaine quant au dossier du contrat pour des filtres-presses.

M. Bélec a toutefois précisé qu'il attendait aujourd'hui une réponse affirmative du Premier ministre Lévesque quant à la tenue d'une rencontre entre les partis intéressés.

"J'ai su que cette réponse allait être affirmative, mais on n'a pas encore eu la réponse officielle", a rapporté le directeur.

Il considère toutefois que la bataille n'est pas encore gagnée et se dit d'avis qu'une simple erreur est à l'origine de la décision prise de ne pas accorder le contrat à la Rand.

"Je suis certain que personne n'a agi de mauvaise foi dans ce dossier", a-t-il commenté.

Le conseil municipal critiqué par les policiers

SHERBROOKE (LD) — L'Association des policiers de Sherbrooke s'en prend à l'administration O'Bready, déplorant qu'on essaie de lui faire porter l'odieux de la mise au rancart des améliorations au fonds de pension des employés de la ville.

A cause de la campagne électorale, l'Association a retenu ses commentaires là-dessus jusqu'à maintenant. Mais devant les pressions des membres, l'Association s'est décidée à publier un communiqué.

"L'Association n'a certainement pas l'intention de céder à cet odieux chantage et entend prendre tous les moyens à sa disposition afin que cesse dans les plus brefs délais ces gestes pour le moins irresponsables", écrit-on dans la déclaration signée par le président Serge Fournier.

On se souviendra que le conseil (l'Association dit "pour une raison inconnue") avait décidé de lier la question des améliorations au fonds de pension au retrait des clauses d'assurances des différentes conventions.

Finalement après consultation auprès de sa Fédération et trois avis négatifs, l'Association des policiers avait refusé le retrait des clauses d'assurances de sa convention. C'était le seul groupe d'employés à s'y refuser.

"Il est bien entendu que l'Association des policiers ne désire pas du tout empêcher toute amélioration du fonds de pension ainsi qu'au régime d'assurances. Par contre, elle a le droit tout à fait légitime de maintenir les bénéfices déjà existants dans sa convention collective et s'attend à ce que ce droit

soit respecté par la ville", déclare l'Association.

Ce n'est pas le cas, déplore-t-elle, dénonçant toutes sortes de tracasseries de la part de quelques élus municipaux.

L'Association déplore que le conseiller président de la Commission du fonds de pension ait expédié une lettre aux retraités, mentionnant que le blocage aux améliorations du fonds de pension est dû uniquement au refus de cette association de la proposition sur les assurances collectives. "Ce qui, selon nous, n'a aucun lien direct avec le fonds de pension", commente l'Association.

Selon elle à une réunion avec la Commission du fonds de pension, on avait accepté d'améliorer les bénéfices, sans mettre d'obligation pour les clauses d'assurances. Mais le 4 octobre, dans une "volte-face", le conseil exigeait le retrait des clauses d'assurances.

Pourtant dans la négociation du renouvellement de la convention, la ville a paraphé les clauses sur les assurances, note l'Association. "Pourquoi alors continuer à exercer des pressions afin que ces clauses soient retirées de la convention collective?"

Selon l'Association, la lettre aux retraités, le volte-face "flagrant" du conseil et les pressions exercées "selon des moyens très connus dans différents milieux syndicaux s'inscrivent à l'intérieur d'un chantage qui semble devenir la voie normale de négociation de l'administration O'Bready".

Le téléthon du CHUS: les résultats dépassent ceux de l'an dernier

SHERBROOKE (DF) — Les responsables de la campagne de sollicitation pour le Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke (CHUS) comptent bien, d'ici la fin de l'année, arriver au chiffre de 400,000 \$ pour leur troisième campagne.

C'est ce qu'a indiqué hier le directeur de cette campagne, M. Yves Desroches, au cours d'une conversation téléphonique avec un journaliste de La Tribune.

Le 3e téléthon qui s'est déroulé vendredi jusqu'aux petites heures samedi matin, sur les ondes de Télé-7, a renversé les quelque 400 bénévoles qui y participaient: l'objectif de 300,000 \$ a été dépassé de 71,342 \$. Mieux enco-

re, on a recueilli plus d'argent que l'an dernier, et ce malgré le difficile contexte économique.

Pour le directeur de cette campagne, M. Desroches, ce succès inattendu est dû en grande partie à une nouvelle forme de sollicitation par téléphone.

Le personnel du CHUS, les membres du club Optimiste de Magog et une centaine de bénévoles de Granby ont communiqué avec des milliers de personnes par téléphone, vendredi, pour les inviter à souscrire à la campagne et à regarder l'émission à la télé.

"Cette forme de sollicitation est plus personnelle et plus convaincante", a indiqué M. Desroches.

Compte-tenu du contexte économique, les responsables n'avaient pas haussé leur objectif cette année. Il était demeuré à 300,000 \$.

Lors du dernier téléthon, le CHUS avait recueilli 313,000 \$ après le téléthon et les dons, à la fin de l'année, s'élevaient à 331,000 \$.

Cette année, on a recueilli 371,342 \$ au téléthon et on compte terminer la campagne avec 400,000 \$ comme l'a indiqué M. Desroches.

Il a précisé que que les industries, commerces, professionnels, n'avaient pas contribué autant que l'an dernier et que la proportion des contributions personnelles a été sensiblement augmentée.

Sur les ondes, cette année, on a recueilli 121,342 \$ comparativement à 94,037 \$ l'an dernier. "Nous, on croyait avoir de la peine à amasser 50,000 \$ lors du téléthon", a commenté M. Desroches.

Outre les contributions enregistrées lors du téléthon, M. Desroches a déclaré que les fournisseurs du CHUS avaient fait don de 65,078 \$ et que la Corporation des cliniciens du CHUS avait donné une somme de 35,000 \$.

Rappelons que cette campagne de sollicitation du CHUS aide l'institution à se doter de nouveaux appareils médicaux, et à remplacer certains autres devenus désuets.

Vols avec violence: la police croit que des victimes craignent de porter plainte

SHERBROOKE (DF) — La comparaison de six individus au palais de justice, samedi matin, a marqué une étape importante dans deux enquêtes menées par les policiers de Sherbrooke et de la Sûreté du Québec en rapport avec des vols avec violence; on s'attend d'ailleurs à des développements dans plusieurs dossiers où l'on croit que les victimes n'ont pas encore osé porter plainte.

Des six individus qui ont comparu samedi matin, deux seulement ont pu obtenir leur liberté, les quatre autres devant passer le week-end derrière les barreaux. Ils doivent d'ailleurs comparaître à nouveau ce matin.

Dans un premier cas, Michel Bousquet, 21 ans, Roger Michaud, 18 ans (libéré), Roger Bibeau, 19 ans (libéré), ont été accusés d'avoir volé une

somme de 1500 \$ à M. Harmel Nadeau, le ou vers le 29 octobre, à Sherbrooke.

Cette enquête est menée par les détectives Michel Salvail et Bertrand Fortier de la police de Sherbrooke.

Dans un deuxième cas, Patrice Ledoux, 21 ans, Robert Drouin, 19 ans et Steve Vaillancourt, 18 ans, ont été ac-

cusés d'avoir volé la somme de 300 \$ à M. Gérard Dionne. Le vol était survenu à Beauvoir, le 15 octobre.

L'enquête policière dans ce dossier est dirigée par le caporal Roch Gaudreau du BEC de la Sûreté du Québec.

La police croit que d'autres vols avec violence ont été commis et que certaines victimes n'ont pas osé porter plainte, par crainte. Ces gens sont invités à communiquer avec la police.

Les pensionnaires exposent leurs oeuvres La Maison Reine-Marie: situation satisfaisante

SHERBROOKE (DF) — Même si les responsables de la Maison Reine-Marie ont vu leur aide gouvernementale réduite, la situation financière de l'établissement est tout de même satisfaisante, a révélé le propriétaire de ce centre d'accueil pour personnes âgées, M. Yolande Grégoire.

Le centre, situé rue

Galt ouest, abrite actuellement 48 personnes dont l'âge moyen est de 80 ans. Le plus vieux pensionnaire est âgé de 92 ans.

Les résidents te-

naient, en fin de semaine, leur troisième exposition d'artisanat où plus de 350 personnes se sont rendues.

Selon la propriétaire de l'établissement, Mme Yolande Grégoire, l'exposition d'artisanat, qui se renouvelle tous les deux ans, permet

aux pensionnaires de se valoriser tout en constituant d'excellentes activités entre chaque événement.

Les pièces d'artisanat sont vendues lors de l'exposition et tous les profits sont consacrés aux loisirs des pensionnaires, a indiqué le couple Grégoire.

Un prêt de 200,000 \$ garanti

SHERBROOKE (DF) — La firme Les Produits de ciment de Sherbrooke Ltée pourra maintenir ses 17 emplois grâce à une garantie d'un prêt de 200,000 \$

par le ministère de l'Industrie, du commerce et du tourisme, a indiqué le ministre délégué au Travail, M. Raynald Fréchette.

L'aide financière con-



Les pensionnaires de la Maison Reine-Marie en étaient à leur troisième exposition artisanale. Le plus vieux pensionnaire est âgé de 92 ans et la moyenne d'âge est de 8

CAJ
CONSTRUCTIONS
ARMAND JEANSON INC.
vous offre un service complet de construction et rénovation résidentielles, industrielles et commerciales.
Aussi: bâtisses en acier et toits de métal scellés BUTLER.
569-2424

la tribune

1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué.,
Tél.: 569-9201, JIK 2X8

Journal quotidien publié à Sherbrooke par La Tribune Ltée. Fondé le 21 février 1910

YVON DUBÉ
Président et Éditeur

JEAN VIGNEAULT
Rédacteur en chef

FRANÇOIS VAILLANCOURT
Directeur du service de la publicité

GASTON GAGNÉ
Directeur du service du tirage

Téléphone: Petites annonces: 569-9501 — Publicité: 569-9201
Rédaction: 569-9184 — Tirage: 569-6353

Courrier de deuxième classe Enregistrement No 1539

Abonnement au Canada, territoire immédiat, sauf endroits desservis par camélot et routes motorisées, 1 an \$110.00, 6 mois \$70.00, 3 mois \$40.00, 1 mois \$15.00. Hors de notre territoire immédiat, États-Unis et autres pays, 1 an \$165.00, 6 mois \$100.00, 3 mois \$65.00, 1 mois \$25.00.

"La Tribune" est socialement de la Presse canadienne, de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada, affiliée à l'Audit Bureau of Circulation ABC et à l'Union internationale de la presse catholique. Sources d'informations: Presse canadienne, Presse associée, Reuter, Agence France-Presse. Le service de photos facilitées de la Presse canadienne et les agences affiliées sont autorisés à reproduire les informations de La Tribune.

carnet
King wellington
REDIGEE COLLABORATION

Les amis de Denis Brûlé veulent bien comprendre son impatience à chausser ses patins neufs... Mais il leur semble pourtant qu'il est plus seyant, en tout cas plus habituel, de se présenter à une invitation à souper chaussé de souliers...

— O —

Après deux journées passées à escorter la comédienne montréalaise Marie Eykel, la célèbre Passe-Partout de l'émission télévisée, le trésorier de la campagne sherbrookoise du Timbre de Noël, Jacques Sirois, se sentait un peu comme grand-papa Bi de la même émission: vieux...

— O —

Après une intervention chirurgicale aux deux pieds, Maryse Desmarais ne pouvait s'empêcher d'effectuer quelques pas de danse et c'est en béquilles qu'elle s'est présentée à la discothèque...

— O —

François Dandenault ne jure ces temps-ci que par le conventum qu'il est à organiser avec des anciens de l'école St-François... Paraît-il qu'il trouve encore le temps de voir à ses affaires...

— O —

Michel (Mike) Lapointe a souvent l'occasion de discuter avec des ex-partenaires de travail depuis qu'il est gérant d'une discothèque... Ce n'est pas la police qui lui fait peur...

— O —

Depuis que Sylvia Calbac a ses "nouveaux yeux", elle répète à tout le monde qu'elle voit la vie en bleu...

— O —

Si Michelle Paiement n'a eu aucune difficulté à enliser sa

motocyclette dans la mer sur une plage de Floride, elle s'est rapidement rendue compte qu'il n'en allait pas ainsi pour l'en sortir... pour le plus grand plaisir de Christine Lefebvre...

— O —

L'a-t-il réussi ou non? C'est la question que se pose les amis de Jean-Nil Roy depuis qu'il leur a affirmé avoir réussi un trou d'un coup au Club de golf Milby... pourquoi tant de doute? parce que le nombre de témoins n'aurait pas été réglementaire...

— O —

Chantal Rheault se souviendra probablement toute sa vie de sa dernière chasse au chevreuil et elle ne tient absolument pas à dire pourquoi elle a éprouvé des difficultés à descendre de la cache où elle était montée pour surveiller le chevreuil...

— O —

BUREAU & BUREAU
400 rue St-Jacques, Sherbrooke
LAVEUSES-SECHEUSES
Ingila
569-9585

TUILE CERAMIQUE
ROBERT VILLEMAIRE INC.
4230, King ouest, Sherbrooke, J1L 1W6, (Face au Motel La Réserve)
563-4030

Confiez vos travaux à des professionnels
Avant d'acheter, venez comparer nos prix et nos modèles.
Egalement distributeur des toilettes "Ramko"
Motel La Réserve
Boul. Bourque
TUILE CERAMIQUE ROBERT VILLEMAIRE
78437

Élections municipales '82

• Sherbrooke



Le nouveau conseiller du district no 5, M. Jean-Yves Laflamme, a chaudement félicité M. Jean

Paul Pelletier de sa victoire à la mairie. Chez les indépendants, hier soir, on jubilait.

L'électorat a choisi les indépendants

par Léon Dion

SHERBROOKE — L'électorat sherbrookoise a bouleversé hier la composition du conseil municipal, ne reconduisant que trois des conseillers sortant de charge. Il a opté du même coup pour un nouveau maire, M. Jean Paul Pelletier, ex-directeur du service de police, et donné sa préférence sans l'ombre d'un doute aux candidats indépendants au détriment du PMS.

M. Pelletier l'a emporté par une majorité de plus de 1,800 voix sur le maire sortant M. Jacques O'Bready; le premier a récolté plus de 49 pour cent des votes, tandis que le second en amassait plus de 43 pour cent. Les autres candidats, MM. Réal Duquette, Robert Fredette et André Gagnon, ont obtenu près de 6 pour cent des suffrages au total.

Pour l'équipe du PMS, il ne faisait aucun doute que la mauvaise conjoncture économique et le battage des candidats indépendants pour ternir l'image d'un parti politique sur la scène municipale ont joué un rôle déterminant dans les résultats.

Le Parti municipal de Sherbrooke, qui affirme être là pour durer malgré tout, n'aura que deux représentants au conseil sur treize, soit MM. Antonio Pinard (district 2) et Bernard Tanguay (district 8).

Dans les autres districts, les élu(e)s sont tous des candidats indépendants, soit dans le district no 1, M. Roger Gingues, dans le 3, M. Hilaire Béliveau, dans le 4, M. Léonard T. Laflamme, dans le 5, M. Jean-Yves Laflamme, dans le 6, M. Gérard Déziel, dans le 7, M. Alfred Demers, dans le 9, M. Roméo Quintal, dans le 10, Mme Françoise Dunn, dans le 11, M. Jean Perrault, et dans le 12, M. André Côté.

Dans le 9, M. Quintal ne détenait qu'une majorité de six voix sur le candidat du PMS, M. Armand Houle.

Hier soir, ce dernier affirmait qu'il demandera un recomptage.

La population a voté plus massivement hier qu'en '74 et '78. A ces deux scrutins, la participation avait varié aux environs de 40 et 38 pour cent. Cette fois-ci, il s'agit de plus de 55 pour cent.

Pour la journée de votation, on n'a pas rapporté d'incident majeur. Pour les affiches électorales, on a enregistré cependant des plaintes parce que certaines n'avaient pas été enlevées tel que la loi le prescrit.

Sur treize membres, le nouveau conseil regroupera donc une majorité de dix nouveaux venus (dans le cas de M. Roméo Quintal, il s'agit cependant d'un retour après sa défaite en '78).

Mme Françoise Dunn serait la première femme à siéger au conseil de Sherbrooke.

Les conseillers réélus sont donc MM. Roger Gingues, Antonio Pinard et Gérard Déziel.

Durant ces élections, les 41 candidat(e)s avaient parlé abondamment de taxes et de services. Dans l'ensemble, les indépendants étaient peut-être allés plus loin à propos d'une réduction ou du gel des taxes. Dans les prochaines semaines, les nouveaux membres du conseil auront l'occasion de plonger concrètement dans une avalanche de chiffres avec la préparation du nouveau budget.

De toute évidence, il y a déjà beaucoup de travail amorcé à ce sujet. Les nouveaux élus prendront connaissance de tout cela en prenant place très bientôt.

Priorité au "changement"

— Jean-Paul Pelletier

SHERBROOKE (LD) — M. Jean Paul Pelletier, le nouveau maire de Sherbrooke, a déclaré hier soir que sa priorité consistera à réaliser à l'hôtel de ville le "changement", surtout au plan économique, pour lequel l'électorat l'a porté au pouvoir.

Il ne fait aucun doute pour lui que les citoyens de Sherbrooke rejettent ainsi l'idée d'un parti politique sur la scène municipale.

Dans les prochaines semaines, il

scrutera de près la question du prochain budget. Comme durant sa campagne, il n'a pas voulu promettre qu'il n'y aura aucune augmentation de taxes en '83, parce qu'il sera peut-être

trop tard pour remettre en question certains engagements de la ville.

Mais il s'est engagé à regarder de près toutes les dépenses de la ville. On sait qu'il a promis de réduire le personnel du cabinet du maire par exemple.

Au sujet des candidats indépendants élus, M. Pelletier a noté qu'il y a beaucoup de "sympathie" entre eux.



Jean Paul Pelletier

La mauvaise conjoncture économique

— O'Bready

SHERBROOKE — M. Jacques O'Bready, le maire sortant, attribuait hier soir sa défaite et celle du Parti municipal de Sherbrooke, à la mauvaise conjoncture économique et à la campagne systématique que les candidats indépendants ont menée contre un parti politique sur la scène municipale.

"Je suis entré par la grande porte. Je sortirai par la grande porte", a-t-il noté, estimant qu'il n'avait rien à redire de son administration passée.

Les candidat(e)s indépendant(e)s ont beaucoup insisté sur le fait que les membres du PMS auraient les "mains liées" à l'hôtel de ville. Pour M. O'Bready, il est évident que c'est faux. Mais l'électorat semble s'être montré sensible à cette préoccupation de "ligne de parti".

Interrogé sur son avenir personnel,

M. Jacques O'Bready a simplement noté qu'il s'accorderait quelques jours de réflexion avant de prendre une décision. Cependant il a affirmé que le Parti municipal de Sherbrooke est là pour durer, et que son action sur la scène municipale continuera donc.

L'électorat aurait jugé que d'autres pourraient faire mieux pour le fardeau des taxes. M. O'Bready a souhaité bonne chance aux nouveaux élus, et dit espérer que les engagements pris seront tenus.



(Photo La Tribune par Claude Poulin)

Des 11 membres sortants du conseil, l'électorat n'en a gardé que trois hier. MM. Jacques O'Bready et Robert Boisvert font partie de ceux qui ont dû céder leur place à des nouveaux venus.

Réactions des candidats à la mairie



Réal Duquette

"La population n'a pas voté pour Pelletier. Elle a voté contre le PMS." Candidat malheureux à la mairie, M. Réal Duquette estime que l'électorat n'a pas endossé la formation politique de M. O'Bready. "Et plutôt que de suivre la campagne des autres candidats, la population s'est tournée vers M. Pelletier."

Tout en précisant qu'il n'est pas réellement déçu de la tournure des événements, M. Duquette croit qu'il "était un candidat avec des idées complètement nouvelles et que le monde n'a pas embarqué..."

Robert Fredette



"Ma première réaction? C'est simple. Les gens ont voté pour deux partis: le PMS et la grosse machine rouge", soutient M. Robert Fredette, candidat défait à la mairie. "Les gens ont voté pour des belles promesses", estime-t-il.

"Je ne suis toutefois pas déçu. Heureusement, il y a quelques bons hommes d'affaires qui ont été élus. Je tiens à féliciter tout le monde et je vais continuer à suivre de près la politique municipale."

André Gagnon



"Je suis très heureux de l'élection de M. Pelletier. Il nous a débarrassés de la dictature O'Bready", lance M. André Gagnon qui a terminé bon dernier dans la course à la mairie. Mais à ses yeux, cette performance a peu d'importance. "Tout ce que je voulais, c'était d'intéresser les gens à la campagne. J'ai investi seulement 15 \$ et j'estime que mon investissement me rapporte du 200 pour cent."

N.D.L.R.: les chiffres présentés dans les tableaux ci-contre ne sont pas considérés comme les résultats officiels par le président des élections puisque dans trois bureaux de votation, le scrutateur n'a pas complété toutes les formalités nécessaires. Toutefois, nous avons inclus le résultat de ces bureaux dans notre compilation, car ils ont été annoncés officiellement hier soir.

ELECTIONS A LA MAIRIE

Résultats par district

District	Réal Duquette	Robert Fredette	André Gagnon	Jacques O'Bready	Jean-Paul Pelletier
1	41	38	19	1181	1241
2	30	33	7	809	880
3	56	68	33	754	1017
4	63	108	49	835	1236
5	81	62	59	867	987
6	52	39	31	893	1436
7	53	51	23	1197	1572
8	36	43	21	871	1319
9	49	45	26	942	1498
10	66	27	31	1733	1160
11	83	48	38	1649	1206
12	61	18	26	1202	1226
Total	671	580	363	12933	14778
%	2.25	1.95	1.22	43.42	49.62

DISTRICT NO 1

Votes	Pourcentage	Majorité
Roger Gingues (IND.)	1485	58.24%
Réginald St-Laurent (PMS)	1037	40.67%
Rejetés	28	1.10%
Total	2550	100%
Pourcentage de participation: 63.62%		
Nombre de votants: 4008		
Nombre de bureaux: 15		

DISTRICT NO 2

Votes	Pourcentage	Majorité
Jean-Paul Pépin (IND.)	799	44.84%
Antonio Pinard (PMS)	939	52.69%
Rejetés	44	2.47%
Total	1782	100%
Pourcentage de participation: 43.20%		
Nombre de votants: 4125		
Nombre de bureaux: 15		

DISTRICT NO 3

Votes	Pourcentage	Majorité
Hilaire Béliveau (IND)	774	38.99%
Normand Brault (IND)	703	35.42%
Bertrand Degré (PMS)	476	23.98%
Rejetés	32	1.61%
Total	1985	100%
Pourcentage de participation: 54.06%		
Nombre de votants: 3672		
Nombre de bureaux: 14		

DISTRICT NO 4

Votes	Pourcentage	Majorité
Alexandre Basque (IND)	357	15.33%
Jean Côté (PMS)	661	28.38%
Léonard T. Laflamme (IND)	952	40.88%
Jean-D. L'Espérance (IND)	300	12.88%
Rejetés	59	2.53%
Total	2329	100%
Pourcentage de participation: 51.99%		
Nombre de votants: 4480		
Nombre de bureaux: 17		

DISTRICT NO 5

Votes	Pourcentage	Majorité
Roméo Bergeron (PMS)	680	32.14%
Jean-Yves Laflamme (IND)	986	46.60%
Benoit Nadon (IND)	406	19.19%
Rejetés	44	2.08%
Total	2116	100%
Pourcentage de participation: 45.29%		
Nombre de votants: 4672		
Nombre de bureaux: 18		

DISTRICT NO 6

Votes	Pourcentage	Majorité
Gérard Déziel (IND)	1286	51.61%
Martine Dostie (PMS)	602	24.16%
Jean-R. Lapierre (IND)	568	22.79%
Rejetés	36	1.44%
Total	2492	100%
Pourcentage de participation: 55.01%		
Nombre de votants: 4530		
Nombre de bureaux: 17		

DISTRICT NO 7

Votes	Pourcentage	Majorité
Claude Dallaire (PMS)	1206	41.23%
Alfred Demers (IND)	1682	57.50%
Rejetés	37	1.26%
Total	2925	100%
Pourcentage de participation: 66.72%		
Nombre de votants: 4384		
Nombre de bureaux: 16		

DISTRICT NO 8

Votes	Pourcentage	Majorité
Robert Boisvert (IND)	262	11.31%
Michel Carrier (IND)	379	16.36%
Armand Godbout (IND)	28	1.21%
René Labrecque (IND)	158	6.82%
Gérard Mongeau (IND)	681	29.84%
Bernard Tanguay (PMS)	776	33.51%
Rejetés	22	0.95%
Total	2316	100%
Pourcentage de participation: 52.13%		
Nombre de votants: 4443		
Nombre de bureaux: 16		

DISTRICT NO 9

Votes	Pourcentage	Majorité
Serge Cardin (IND)	821	31.58%
Armand Houle (PMS)	868	33.38%
Roméo Quintal (IND)	874	33.62%
Rejetés	37	1.42%
Total	2600	100%
Pourcentage de participation: 57.76%		
Nombre de votants: 4501		
Nombre de bureaux: 16		

DISTRICT NO 10

Votes	Pourcentage	Majorité
Françoise Dunn (IND)	1830	59.69%
Camille Fortier (PMS)	1190	38.81%
Rejetés	46	1.50%
Total	3066	100%
Pourcentage de participation: 60.47%		
Nombre de votants: 5070		
Nombre de bureaux: 19		

DISTRICT NO 11

Votes	Pourcentage	Majorité
Michel Bousquet (PMS)	364	11.86%
Clarisse Codère (IND)	875	28.50%
Gaston Goulet (IND)	302	9.84%
Jean Perrault (IND)	1504	48.99%
Rejetés	25	0.81%
Total	3070	100%
Pourcentage de participation: 66.59%		
Nombre de votants: 4610		
Nombre de bureaux: 17		

DISTRICT NO 12

Votes	Pourcentage	Majorité
Jean-Guy Archambault (PMS)	1112	43.59%
André Côté (IND)	1414	55.43%
Rejetés	25	0.98%
Total	2551	100%
Pourcentage de participation: 53.32%		
Nombre de votants: 4784		
Nombre de bureaux: 17		

Élections municipales '82

• Sherbrooke — réactions des candidats

• District 1

Roger Gingues



"L'équipe O'Bready a accumulé erreur par-dessus erreur", a commenté M. Roger Gingues, candidat élu dans le district no 1. Pour ce conseiller, le PMS a certainement une part de responsabilité dans la défaite subie. Par ailleurs, il n'a pas manqué de rappeler qu'il s'était déjà prononcé publiquement contre l'idée d'un parti sur la scène municipale. Il ne croit pas personnellement que le PMS survivra longtemps dans le rôle de second plan. Selon lui, ce parti n'avait pas le "fond" nécessaire pour s'affirmer vis-à-vis l'électorat qui l'a rejeté.

Réginald St-Laurent



Constatant que plusieurs conseillers sortants membres du PMS avaient subi la défaite, M. Réginald St-Laurent s'est dit convaincu que l'électorat a effectivement choisi de rejeter le PMS, et non pas les candidats eux-mêmes. Ce parti avait décidé de mener une campagne très honnête, de présenter son programme à la population. Pour M. St-Laurent, il ne fait aucun doute que le PMS doit continuer d'être présent sur la scène municipale.

• District 2
Antonio Pinard



Heureux de sa réélection, mais surpris par la défaite du PMS, M. Antonio Pinard, qui continuera d'être le doyen du conseil, n'a pas caché qu'il était un peu désarçonné par l'ensemble de la défaite du Parti municipal de Sherbrooke. Lui aussi, il croit que cependant que la conjoncture économique a eu à voir dans l'attitude de l'électorat.

• District 3
Hilaire Béliveau



"Je ne pense que la population veut d'un parti municipal", a commenté M. Hilaire Béliveau, nouveau conseiller élu. Par ailleurs, il ne pensait pas que le résultat serait aussi rapproché dans son district. Mais a-t-il expliqué, il n'a débuté son porte-à-porte que depuis trois semaines, alors que ses adversaires étaient au travail depuis un plus long moment. Dans ses priorités, M. Béliveau se préoccupera avant tout de questions économiques.

• District 4
Léonard T. Laflamme



"Une victoire d'équipe ayant travaillé d'arrache-pied", lance M. Léonard T. Laflamme qui a coiffé trois adversaires pour rattrapper le district no 4. M. Laflamme pointe du doigt un autre élément pour expliquer sa victoire. "Je suis un gars du quartier. Vous savez, j'ai usé mes fonds de culottes sur les bancs de l'école Larocque."

Et pour M. Laflamme, le vote d'hier correspond à une volonté de changement. "C'est un vote négatif envers l'administration sortante. On peut comprendre, en tenant compte de la crise économique, que les gens voulaient un changement." Pour lui, la priorité consiste à stabiliser le fardeau fiscal et le "travail commence demain (aujourd'hui). Les gens du quartier 4 ne regretteront pas leur geste."

• District 5
Jean-Yves Laflamme



Candidat élu dans le district no 5, M. Jean-Yves Laflamme estime "que la population voulait avoir des représentants qui ont les mains libres." "Le facteur parti politique n'a pas été très populaire. Il est évident que la population désirait un changement." Selon M. Laflamme, la population a également exprimé son souhait de voir le fardeau fiscal maintenu au plus bas niveau.

"D'ailleurs, la tournure des élections le démontre bien." Et l'arrivée de plusieurs nouveaux conseillers à la table du conseil ne chicote pas M. Laflamme. "Il y aura évidemment une période d'adaptation. Mais je vais me faire entendre rapidement."

Roméo Bergeron



Est-ce que les gens n'ont pas bien compris les enjeux que le PMS défendait? Ou est-ce que les gens n'ont pas jugé importants les éléments qu'il défendait? Le conseiller défait Roméo Bergeron s'interrogeait sur les motifs de cette défaite, constatant que l'électorat avait fait un choix assez net.

• District 6

Gérard Déziel



Pour M. Gérard Déziel, candidat élu dans le district no 6, il ne fait aucun doute également que l'électorat a manifesté qu'elle ne voulait pas d'un parti politique. Les candidats indépendants ont pris des engagements plus concrets en matière de taxes. Le PMS a développé sa philosophie là-dessus. Mais ce n'est pas cela qui pouvait accrocher l'électorat.

• District 7
Alfred Demers



Selon M. Alfred Demers, candidat élu dans le district no 7, la vague anti-PMS n'aura eu qu'une légère influence sur l'issue de la campagne électorale. "C'est surtout grâce au travail de mon organisation et à l'appui de ma famille que je dois cette victoire. De plus, je suis très connu dans mon milieu."

Heureux de l'allure de la campagne qui l'a opposé au conseiller sortant M. Claude Dallaire, M. Demers espère qu'il ne restera aucune cicatrice de cette lutte. "Comme conseiller, je vais travailler pour tout le monde."

• District 8
Bernard Tanguay



Candidat du PMS élu, M. Bernard Tanguay était d'accord lui aussi pour reconnaître que l'électorat avait choisi de rejeter la formation politique dans son ensemble. Dans son cas, il a souligné le très grand travail de son organisation lui avait certainement permis de passer quand même à travers cette vague.

Robert Boisvert



M. Robert Boisvert, conseiller sortant, croit que c'est la vague d'un besoin de changement qui l'aura finalement emporté lui aussi, en même temps que bien d'autres membres du Parti municipal de Sherbrooke. A son avis, il ne fait aucun doute que la conjoncture économique ne favorisait pas les membres de l'administration sortante.

• District 9
Roméo Quintal



Elu par une faible majorité dans le district no 9, M. Roméo Quintal, ne semblait pas craindre la perspective d'un recomptage des votes. A son avis, il ne fait aucun doute que la mauvaise situation économique explique le besoin de changement de l'électorat. Son porte-à-porte l'a mis face à une dure réalité. "J'ai rencontré beaucoup de gens qui sont dans la misère noire, qui sont même pas capables de manger deux repas par jour. Je les ai vus, de mes yeux vus."

• District 10
Françoise Dunn



Mme Françoise Dunn, la seule femme à siéger au conseil et, semble-t-il, la première, a déclaré qu'elle avait travaillé très fort pour obtenir cette victoire. Elle a systématiquement arpenté tout son district. Dans bien des cas, les électrices et électeurs lui demandaient si elle était du PMS. De toute évidence, sa réponse négative les rassurait. Pour elle, cela a été un indice que le PMS ne serait pas très populaire.

Camille Fortier



Conseiller sortant battu dans le district no 10, M. Camille Fortier n'a pas mâché ses mots à l'endroit des libéraux fédéraux. A ses yeux, la "machine" libérale apparaît comme la grande responsable de la vague anti-PMS. "Je vais continuer à faire de la politique active et vous allez être surpris à quel niveau. J'ai déjà travaillé pour les libéraux fédéraux par le passé et lors de la prochaine élection fédérale, je vais encore m'impliquer. Et ce ne sera certainement pas du côté libéral", a lancé M. Fortier.

Il n'a pas caché ses intentions d'effectuer un retour sur la scène municipale en 1986. "A titre d'indépendant cette fois. Je ne veux pas m'encrasser dans un programme." En dépit de cette prise de position, M. Fortier n'estime pas que le résultat électoral d'hier a sonné le glas du PMS. "Ce n'est pas la fin du PMS. Il devra toutefois faire un examen de conscience. Nous avons peut-être été trop francs et positifs. Il aurait peut-être fallu faire des promesses farfelues..." Désappointé et surpris, M. Fortier a tout de même tenu à féliciter son adversaire, Mme Françoise Dunn. "Une grande dame", a-t-il dit.

• District 11
Jean Perrault



"La population n'a pas apprécié cette création à la hâte d'un parti politique municipal. Le PMS était comme parachuté. Les gens n'ont pas pris au sérieux ce parti et le vote le prouve bien", souligne M. Jean Perrault, nouveau conseiller du district no 11. Tout en félicitant ses adversaires pour leur intégrité et leur campagne franche, M. Perrault attribue sa victoire au travail de son organisation. M. Perrault a défait par plus de 500 voix le conseiller sortant, M. Gaston Goulet.

Gaston Goulet



Pour M. Gaston Goulet, conseiller sortant défait, il ne fait aucun doute que la vague de changement sur la scène municipale a affecté nombre des membres de l'administration sortante. C'est le motif principal de sa défaite, estimait-il. Le procès qu'il avait subi en cette année, même s'il en est ressorti innocenté, lui a peut-être coûté quelques voix, mais il ne voyait pas là le motif principal.

• District 12
André Côté



Très heureux de sa victoire, M. André Côté, a dit qu'il avait travaillé très fort pour y parvenir. Les questions économiques seront ses préoccupations prioritaires. Il a rappelé qu'il n'en parlait pas seulement pour le principe, mais aussi pour d'une façon concrète. A son avis, les candidats indépendants ont travaillé plus fort dans l'ensemble que les gens du PMS.

Jean-Guy Archambault



M. Jean-Guy Archambault avait de la difficulté à s'expliquer sa défaite et celle du PMS. Plusieurs électeurs l'avaient taquiné à lui demandant pourquoi il faisait campagne. Confronté à la dure réalité, M. Archambault a noté que la prudence du PMS sur la question du fardeau de taxes avait peut-être joué contre lui. Le parti ne voulait pas prendre des engagements qu'ils savaient trop incertains. Le conseiller défait espère pour les électeurs que les candidats élus tiendront les engagements qu'ils ont avancés.

GRATUIT

COURS DE CUISSON AU MICRO-ONDES
PAR UNE SPECIALISTE EN NUTRITION

Hotpoint

RESERVATION: **849-2754**

563-1730

Nombre de personnes limité.

LABIEL & FILS INC.
155, rue Child, Coaticook

8 NOV., EAST HEREFORD
19 h 30

9 NOV., COATICOOK
19 h 30, Rest. Le Gosier

10 NOV., SHERBROOKE
19 h 30, Holiday Inn
Sur rendez-vous seulement.

Vous serez aux petits ciseaux

avec les petites annonces de

la tribune

569-9501

SILENCIEUX MINUTE

20% DE RABAIS sur le TOTAL DES PIECES

Silencieux GARANTIS A VIE.

CENTRE DU PNEU
Dépositaire des pneus: B.F. Goodrich, UniRoyal, Bridgestone
Garantis contre les hasards de la route.

Pose et balancement compris. Alignement gratuit avec achat de 2 pneus.

20% à 30% DE RABAIS

VICTOR BEAUDOIN
42, St-Laurent, Windsor, **845-4530**

Élections municipales '82 • Magog

Antonio Lacasse succède à Maurice Thérroux à la mairie

MAGOG (GP) — Les Magogois se sont choisis hier un nouveau maire en la personne de M. Antonio Lacasse pour succéder à M. Maurice Thérroux, qui avait décidé de se retirer de la vie politique municipale.

Une heure après la fermeture des bureaux de vote, la victoire de M. Lacasse était assurée, alors que vers 20h00, les résultats définitifs de l'élection étaient connus.

Longuement applaudi par la foule très nombreuse qui se pressait dans la salle du conseil de l'hôtel de ville, M. Lacasse

s'est présenté au micro en compagnie de son épouse pour adresser ses remerciements d'usage à ses électeurs.

Le nouveau maire, qui avait parié avec un ami qu'il ne pleurerait pas pendant son discours n'a toutefois pas caché son émotion et sa fierté d'avoir remporté cette lutte électorale qui

s'est déroulée à son avis dans un climat de grande ouverture d'esprit.

M. Lacasse a manifesté sa reconnaissance envers les Magogois en lançant un retentissant "Je vous aime tous" avant de déclarer que la campagne électorale avait prouvé que tous les adversaires en présence avaient déjà commencé à travailler en équipe avant que sept d'entre eux soient élus.

M. Lacasse attend

beaucoup du nouveau conseil pour l'aider à donner à Magog "la place enviable qui lui revient au Québec", de même qu'il a souhaité que les nouveaux élus gardent leur programme en main pour l'étudier lors des prochaines réunions du conseil!

Il a ensuite rappelé les principaux points de son programme en prenant l'engagement de travailler le plus tôt possible sur le prochain budget de la ville qui doit être prêt

pour le 15 décembre: "C'est une lourde tâche qui nous attend là, a-t-il déclaré, mais je peux vous assurer que nous ferons notre possible pour que ce budget ait du bon sens malgré le peu de temps qu'il nous reste pour l'établir".

Enfin, M. Lacasse entouré de sa femme et de ses enfants a promis de ne pas ménager ses efforts pour sa ville, et c'est dans l'allégresse générale qu'il a invité ses concitoyens à fêter sa

victoire en leur rappelant que "la modération a bien meilleur goût!"

Laurent Girard à la retraite

"C'est la plus belle victoire que j'ai jamais eue de me faire mettre dehors du conseil" affirmait le candidat défait à la mairie M. Laurent Girard à La Tribune. Son ironie amère traduisait la déception, lui qui comptait couronner une carrière de 17 années comme conseil-

ler municipal par le titre de maire de Magog.

Les électeurs en ont décidé autrement, ce qui fait dire à M. Girard que "les gens m'ont fait comprendre que je ferais une plus belle vie en dehors du conseil, à me reposer et à profiter de ma retraite". M. Girard précise qu'il ne tentait pas d'obtenir le poste de maire pour la rémunération qu'il procure mais pour aider ses concitoyens.

Il conclut en remerciant ses électeurs "et surtout ceux qui ont voté contre moi!"

Bennett battu

L'ancien conseiller municipal et candidat défait à la mairie Ross Bennett quant à lui, confiait à La Tribune qu'il respectait la décision des citoyens de Magog, mais il ajoutait qu'avec l'expérience de huit ans qu'il avait acquise en politique municipale qu'il prévoyait beaucoup de difficultés au prochain conseil: "Je leur souhaite quand même bonne chance, mais ils vont avoir énormément de travail au cours des quatre prochaines années", a-t-il déclaré concluant qu'il acceptait la défaite avec calme puisqu'il allait pouvoir se consacrer à lui-même maintenant après avoir travaillé toutes ces années pour ses concitoyens.

C'est aussi ce qu'a déclaré M. Lionel Lussier, conseiller sortant battu qui va maintenant vouer plus de temps à sa famille.

Le seul rescapé de l'ancien conseil, M. Fernand Roy a pour sa part remercié ses électeurs de lui avoir manifesté leur confiance en si grand nombre, puisqu'il a obtenu la majorité absolue des votes exprimés.

Le vote par municipalité

MAGOG

A la mairie:
Ross Bennett: 985 voix
Laurent Girard: 2325 voix
Antonio Lacasse: 2937 voix... ÉLU

Siège #1:
Keith Kerr: 562 voix... ÉLU

Maurice Legault: 472 voix

Siège #2:
Marcel Bousquet: 261 voix

Denis Lacasse: 659 voix... ÉLU

Yvon Roy: 320 voix

Siège #4:
Guy Beaudoin: 618 voix

Roger Gagné: 631 voix... ÉLU

Siège #5:
Yvon Bergeron: 216 voix

Gaétan Poulin: 257 voix

Fernand Roy: 486 voix... ÉLU

Siège #6:
Armand Gagné: 483 voix... ÉLU

Lionel Lussier: 259 voix

SCOTSTOWN

Siège #3:
Claude Langlois: 453 voix... ÉLU

Chantal Ouellette: 139 voix

WATERVILLE

A la mairie:
Réginald Côté: 306 voix... ÉLU

Lionel Larochelle: 272 voix

Siège #1:
Roger Pouliot: 394 voix... ÉLU

Marcel Roy: 187 voix

Siège #6:
Michael O'Malley: 325 voix... ÉLU

Donald Perron: 253 voix

ASCOT CORNER

Siège #2:
Gilles Dubuc: 236 voix... ÉLU

Donat Veilleux: 164 voix

BROMPTON CANTON

Siège #3:
Claude Benoit, par 160 voix de majorité contre Robert Leroux

EATON CANTON

Siège #4:
Jean-Denis Blanchette: 278 voix... ÉLU

Yvon Côté: 125 voix

LA PATRIE

Siège #2:
Yvan Gaudreau: 105 voix... ÉLU

Aime Gaud: 63 voix

Siège #3:
Denise Boulanger: 115 voix... ÉLU

Louis V. Baucher: 49 voix

LINGWICK

Siège #3:
Léo Corriveau: 128 voix... ÉLU

Jean-Claude Poulin: 70 voix

NOTRE-DAME DES-BOIS

Siège #1:
Gaston Brault: 112 voix

Raymond DuBois: 157 voix... ÉLU

Siège #3:
Cécile Côté: 55 voix

Jean-Denis Turgeon: 219 voix... ÉLU

SAINT-CAMILLE

Siège #4:
Gaétan Lefebvre: 107 voix... ÉLU

Bernard Proulx: 74 voix

STE-CATHERINE DE HATLEY

Siège #1:
Louise Cousineau: 373 voix... ÉLUE

Raymond Hamel: 188 voix

Siège #6:
Jean-Luc Chainé: 278 voix

Yvon Houle: 335 votes... ÉLU

STANSTEAD CANTON

Siège #1:
Charles Hatkins: 159 voix

Raymond Waleau: 233 voix... ÉLU

Siège #4:
Clarence Thayer: 115 voix

Donald Wharry: 270 voix... ÉLU

Siège #5:
Steward Smith: 296 voix... ÉLU

Arnold Thayer: 95 voix



Le nouveau conseil municipal de Magog, dans l'ordre habituel: MM. Patrick Gagnon, Denis Lacasse, Keith Kerr, Antonio Lacasse (nouveau maire), Armand Gagné, Fernand Roy et Roger Gagné.

Taux de participation de 65%

MAGOG (GP) — L'élection de M. Antonio Lacasse à la mairie de Magog a permis au directeur des élections, M. Jean-Paul Lange d'annoncer un nouveau taux de participation de 65 pour cent de votants, par rapport à une participation de 54.1 pour cent en 1978 pour le poste de maire.

Cette participation record s'est aussi manifestée dans les quartiers, dans le no 2 en particulier où trois candidats se faisaient la lutte: en effet, 74.4 pour cent des personnes qui avaient le droit de vote dans ce

quartier l'ont utilisé pour élire M. Denis Lacasse.

D'autres sièges ont été âprement disputés, comme le No 4 où M. Roger Gagné l'a emporté sur M. Guy Beaudoin avec seulement 13 voix de majorité sur 1249 votes exprimés. L'avance de M. Keith Kerr dans le quartier No 1 sur M. Maurice Legault est elle aussi assez mince puisqu'elle n'est que de 85 voix sur 1034.

Yvon Roy le seul rescapé

Un seul conseiller de l'ancien conseil municipal a conservé son siège, soit M.

Fernand Roy, et ce avec une avance assez confortable sur ses adversaires, soit 229 voix sur M. Gaétan Poulin et 270 sur M. Yvon Bergeron pour un total de 959 votes. Il a donc obtenu la majorité absolue avec 50.6 pour cent du vote exprimé.

Un ancien conseiller qui avait déjà siégé 19 ans jusqu'en 1974, M. Armand Gagné, a largement battu M. Lionel Lussier par 483 voix contre 259, soit une avance de 224 voix.

Avance confortable de M. Lacasse à la mairie, l'avance

de M. Antonio Lacasse sur M. Laurent Girard s'est construite lentement mais sûrement au fil du dépouillement des bulletins, mais dès 19h00, elle était de 218 voix, et laissait prévoir une victoire nette du nouveau venu sur la scène politique municipale.

Au moment de la proclamation officielle des résultats, M. Lacasse détenait une avance de 612 voix sur M. Girard, et de 1952 sur M. Ross Bennett.

Ce dernier est vite apparu comme le perdant de l'élection et il n'a récolté que 15.8 pour cent du vote. M. Girard, quant à lui obtenait 37.2 pour cent des voix exprimées, et M. Lacasse 47 pour cent.

L'élection s'est déroulée dans le plus grand calme malgré l'affluence grâce à l'excellente organisation qui regroupait 112 personnes travaillant autour des urnes.

L'intérêt de la population était manifesté puisque même dans le quartier No 3 où le candidat M. Patrick Gagnon avait

été élu sans opposition, 53 pour cent des électeurs se sont déplacés pour se choisir un maire.

Le nouveau conseil élu et son maire seront assermentés as-

sez rapidement s'il n'y a pas de contestation du vote, puisque la prochaine réunion régulière du conseil municipal de Magog est prévu le lundi 15 novembre à 20h00.

MEDI-BOLIQUE

Une façon ultra-moderne et efficace de perdre du poids et de:



- Retrouver sa silhouette de 18 à 20 ans
- De contrôler son poids une fois perdu
- De vivre en meilleure santé
- De prolonger sa vie
- De ne pas sentir la faim
- De perdre des poudres également partout
- d'être contrôlé par ORDINATEUR

Pour homme et femme

Appelez maintenant 564-1011

du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h

Rock Forest - 938, boul. Haut-Bols

MEDI-BOLIQUE

Clinique de nutrition et d'amaigrissement.

84021X

SURPRISE POUR NOVEMBRE

PROCUREZ-VOUS UNE VOITURE

LADA

NEUVE A UN PRIX MOINS ELEVE QUE CELUI D'UN VEHICULE USAGE.

LADA 1982 NEUVE

\$4 698

(TRANSPORT ET PREPARATION, RADIAL EN SUS)



C'EST PAS BEAUCOUP POUR BEAUCOUP D'EQUIPEMENTS!

4 portes, intérieur spacieux pour 5 passagers, moteur 4 cylindres 83 ch à arbre à cames en tête, servofrein, frein à disque de 10 po à l'avant, sièges baquets inclinables, capotage en velours, accoudoir central escamotable, compte-tours, montre électrique, coffre à bagages de 10.7 p³ avec lampe.

LA MAISON DE L'AUTO RH

Concessionnaire Lada

INC.

4384, Boul. Bourque, Rock Forest 564-0777

84022

3 nouveaux conseillers au conseil de Warwick

WARWICK (DG) — Trois nouveaux conseillers viendront joindre les rangs du conseil de Warwick. Il s'agit de MM. René Provencher, Donat Paré et René Lavertu.

Au siège numéro 1, le conseiller sortant Jacques Rondeau a été défait par 9 voix seulement. Il a recueilli 635 votes contre 644 pour René Provencher.

Au siège numéro 3 M. Donat Paré a défait la seule candidate féminine en lice par 68 voix. M. Paré a obtenu 668 votes contre 600 pour Mme Monique Proulx.

Au siège numéro 4 M. René Lavertu

a facilement défait M. Jean Marc Dion avec 120 voix de majorité. M. Lavertu a récolté 694 votes contre 574 pour M. Jean-Marc Dion.

Quelques 1,315 personnes sur une possibilité de 2,025 se sont prévalues de leur droit de vote ce qui fait un pourcentage de participation de 64.9 pour cent.

Les autres membres du conseil ont été élus par acclamation lors des mises en nomination du 24 octobre. Il s'agit du maire Gérard Laroche et des conseillers Renald Beaudet, Richard Côté et André Leclerc.

la tribune

l'amiante, le centre du québec, les bois francs

Taxes scolaires:
baisse de 75 pour
cent à Plessisville

PLESSISVILLE (DG) — Les taxes scolaires diminueront de 75 pour cent à Plessisville en 1983. Le taux de taxe passera de 14 cents du cent dollars d'évaluation à 5 cents pour l'exercice financier se terminant au 30 juin 1983.

De plus, grâce à un surplus, les commissaires de la commission scolaire Jean Rivard ont décidé de favoriser la réalisation de certains projets et de remettre aux parents dont les enfants ont acheté des livres au début de l'année un remboursement de 15 \$ par famille.

Ces heureuses surprises ont été annoncées aux contribuables de Plessisville grâce à la compression des heures de suppléances et à une portion budgétaire supplémentaire que le ministère de l'Éducation du Québec a versée à la commission scolaire Jean Rivard pour avoir respecté les normes budgétaires établies.

La réduction de la taxe équivaut pour l'ensemble des contribuables à une économie de 156,000 \$ et se traduit par une réduction appréciable de 75% par rapport à ce qui a été payé l'an dernier à la commission scolaire Jean Rivard.

Les projets

En plus de confirmer la réduction de son taux de taxe pour l'année 1983, la commission scolaire Jean Rivard réservait une autre bonne nouvelle aux parents d'élèves.

En effet, une somme de 24,630 \$ a été prévue par les administrateurs pour le remboursement aux parents de livres achetés au début de la présente année scolaire. On estime pouvoir remettre 15 \$ par famille.

Outre cette remise d'argent, la commission scolaire Jean-Rivard a l'intention de consacrer une partie de son surplus pour la réalisation de différents projets dont une somme de 7,000 \$ pour dispenser des cours à des écoliers qui devront supporter une hospitalisation prolongée.

Un budget de 137,500 \$ sera également affecté à l'aménagement de ter-

Attention
à l'huile des
chalets!

THETFORD-MIDLAND (PS) — Dans le but de prévenir la contamination accidentelle des lacs par des produits pétroliers, le ministère de l'Environnement du Québec invite les propriétaires de chalets de la région de l'Amiante à vérifier la solidité de leurs installations qui soutiennent les réservoirs d'huile à chauffage.

Cette invitation fait suite à deux cas de déversement d'huile à chauffage survenus au mois de mai dernier au lac du Huit, dans la municipalité de Ste-Anne du Lac, et qui auraient pu entraîner de fâcheuses conséquences n'eût été de la clairvoyance des autorités municipales et de l'efficacité des employés.

Les représentants du ministère de l'Environnement ne peuvent présenter de statistiques relatives à ce genre d'accident du fait que peu de gens rapportent les cas, souvent par crainte d'être l'objet de poursuites ou d'amendes. Or, selon eux, les gens auraient tout avantage à signaler ces accidents afin de protéger l'environnement. "Notre but est d'améliorer la qualité de la vie et non pas de pénaliser les gens", de commenter M. James Dunnigan.

Subvention de 31,900 \$
au Carrefour d'entraide
bénévole des Bois-Francs

VICTORIAVILLE (DG) — Le Carrefour d'entraide bénévole des Bois-Francs recevra une subvention de 31,900 \$ pour poursuivre ses activités auprès des personnes âgées.

Le député du comté d'Arthabaska, M. Jacques Baril, a précisé que l'aide financière accordée par le ministère des Affaires sociales se veut une marque de reconnaissance vis-à-vis de l'action essentielle que les organismes bénévoles portent au maintien à domicile des concitoyens et concitoyennes de leur milieu qui sont aux prises avec des difficultés, notamment pour les personnes âgées, les personnes handicapées et les familles en difficulté.

Selon le député Baril et le ministre des Affaires sociales, Pierre Marc Johnson, on reconnaît de plus en plus la grande valeur du travail accompli par les organismes bénévoles de maintien à domicile au sein de notre société.

Le réseau des affaires sociales, a renchérit le député d'Arthabaska, est là pour offrir des services de santé et des services sociaux spécialisés et de base, mais il ne peut pas toujours offrir la spontanéité, la pertinence et la chaleur réconfortante caractéristiques de l'approche bénévole.

Décès de Chantale Généreux:
des versions contradictoires

DRUMMONDVILLE — Le décès de Chantale Généreux, âgée de 16 ans, vendredi soir, à la suite d'une altercation dans un autobus scolaire, a pris depuis des proportions considérables, compte tenu du décès de l'adolescente et des nombreuses versions contradictoires qui racontent ce qui s'est produit dans l'après-midi de mercredi, dans l'autobus.

Première version: la jeune fille, Chantale Généreux, aurait été poussée assez violemment par un jeune garçon à la suite d'une dispute à propos d'un banc de l'autobus. Cette chicane impliquait outre la victime, son jeune frère, Christian, 9 ans, qui aurait été la cause indirecte de l'altercation, étant lui-même la cible de l'adolescent qui s'en serait pris à Chantale, celle-ci voulant défendre son frère. De plus, une sœur de Chantale, Jo-

hanne, 15 ans, était aussi à bord de l'autobus et aurait été témoin de toute la scène.

À la suite de la poussée, Chantale se serait trouvée inconsciente et, malgré les massages cardiaques effectués sur place, s'est retrouvée aux soins intensifs pour mourir deux jours plus tard.

Seconde version: la jeune fille, Chantale, n'aurait pas été poussée par le jeune adolescent impliqué dans la chicane mais, en se retour-

nant, sous le coup de l'émotion, se serait tout simplement écroulée par terre, pour ne plus retrouver conscience par la suite. Cette version, racontée par l'enquêteur de la Sûreté du Québec, M. Gerald Bergeron, implique que la jeune Généreux souffrait de problèmes cardiaques depuis sa naissance, d'un "souffle au cœur", selon le rapport de police. L'émotion due à la chicane aurait été suffisante pour lui faire perdre conscience.

Dernière version: celle de la mère de la victime, Mme Généreux; elle provient du témoignage de sa fille, Johanne, présente dans l'autobus lors de l'incident.

À la suite de la dispute verbale entre un adolescent et son frère Christian, à propos d'un banc dans l'autobus, Chantale se serait interposée entre les deux belligérants, pour se porter à la défense de son petit frère. C'est alors, selon Mme Généreux, que l'adolescent se serait "jeté à la gorge" de Chantale pour "l'étrangler". Selon Mme Généreux, sa fille est morte à ce moment, étant maintenue en vie par des appareils artificiels qui auraient été débranchés vendredi, toujours selon Mme Généreux.

Quant aux problèmes cardiaques concernant sa fille Chantale, Mme Généreux les nie caté-

goriquement. "À la police, dit-elle, je me suis trompée; c'est d'une autre de mes filles qu'il s'agit; Chantale n'a jamais été suivie par un médecin pour son cœur; elle était en bonne santé et faisait son jogging tous les jours".

Après le décès de Chantale, on a pratiqué sur le corps de la victime une autopsie qui déterminera avec précision la cause de son décès. C'est seulement à la suite du rapport d'autopsie que le coronar, M. Marcel Bernier, déterminera s'il y a lieu, ou non, d'ouvrir une enquête à ce sujet. Il faudra quelques jours au moins avant de savoir s'il y aura une enquête.

Esso va au-devant de vos besoins.

CET HOMME POURRAIT
VOUS FAIRE ÉCONOMISER JUSQU'À

20%

DE VOS FRAIS
DE CHAUFFAGE.

APPELEZ-LE!

Vous aimeriez réduire votre consommation de combustible et, au prix qu'il en coûte aujourd'hui pour se chauffer, vous avez bien raison.

Une façon simple et efficace d'y parvenir, c'est d'appeler le spécialiste W. H. Adam. En plus de son service, qui comprend des avantages comme le programme de paiements égaux et le plan de protection "Global III", cet homme pourrait vous aider à réduire vos coûts de chauffage de façon substantielle, tout en conservant votre système au mazout.

Demandez-lui de vous parler des produits Econo Force, une gamme de produits Esso conçus pour vous faire économiser du combustible.

Ces produits comprennent un thermostat à micro-ordinateur, des isolants, de même qu'un brûleur super efficace et le système Econo + 2, capables à eux seuls de réduire jusqu'à 20% de votre coût total de chauffage.

Vous avez besoin de réduire vos coûts de chauffage et Esso a développé des produits pour répondre à ces besoins. Parce que chez Esso, c'est avec vous qu'on va de l'avant.

Pour en savoir plus long, ou même faire effectuer un test d'efficacité de votre système, appelez l'expert W. H. Adam. Ça vaut le coût!

Esso

AVEC VOUS,
ON VA DE L'AVANT.

W. H. ADAM

À SHERBROOKE, appelez
HENRI DEACON, au 569-9744.À l'extérieur de Sherbrooke, regardez dans les Pages Jaunes, sous la rubrique
Huile à chauffage.CHLT
TVLa petite maison dans la
prairie; lundi 19 h 30

Élections municipales '82 / l'amiante, le centre du québec, les bois francs

M. Denis St-Pierre dirigera l'équipe municipale

Un nouveau maire et six nouveaux conseillers élus à Victoriaville

VICTORIAVILLE (DG) — La soirée des élections a été fertile en revirements. A la mairie, M. Denis St-Pierre a vaincu d'une coudée M. J. Roland Paris tandis que M. Jean Roux a fini loin derrière.

De plus, à l'exception de MM. St-Pierre et Larivière, tous les candidats qui appuyaient le programme collectif ont été défaits.

Le nouveau maire, M. Denis St-



Denis St-Pierre

Pierre, qui adhère au programme collectif, a recueilli 3.430 votes contre 3.289 pour J. Roland Paris et 1.922 pour Jean Roux. Quelques 150 bulletins ont été rejetés et 60

pour cent des électeurs inscrits se sont prévalus de leur droit de vote.

Outre un nouveau maire, le nouveau conseil sera formé de six nouveaux venus en politique municipale.

Au siège numéro 1, Gérard Amiot a recueilli 483 votes, Richard Pépin 464 et Gabriel Tarakdjian 346.

Au siège numéro 2, Jacques Archambault a été élu avec 519 votes contre 422 pour Jacques Béliveau et 354 pour Marie Auger.

Au siège numéro 3, un des deux seuls conseillers sortant de charge à solliciter un nouveau mandat, Roch Gardner, a été réélu avec 431 votes contre 279 pour Gilles Métivier et 267 pour Jean-Guy St-Pierre.

Au siège numéro 4, Gaston Dunn a obtenu un renouvellement de mandat avec 623 voix contre 494 pour Jean-Denis Arseneault.

Au siège numéro 5, Jacques Larivière, un des six candidats qui appuyait le programme collectif, a été élu avec 465 votes contre 331 pour Denis Paris.

Au siège numéro 6, Benoît Breton a été élu avec une des deux plus fortes majorités. M. Breton a recueilli 757 votes contre 225 pour Yves Ricard.

Au siège numéro 7, Gilles Desrosiers a recueilli 426 voix contre 323 pour Pauline Hamel Marcoux et 229 pour Louise Hamel Caux.

Au siège numéro 8, Gérald For-

tier a été le premier conseiller élu. Il a défait son adversaire par 756 votes de majorité. Gérald Fortier a recueilli 952 votes contre 196 pour Claude Roux.

M. Denis St-Pierre heureux d'avoir participé à une élection serrée

VICTORIAVILLE (DG) — Pendant que le nouveau maire de Victoriaville, M. Denis St-Pierre, se déclarait heureux d'avoir participé à une élection aussi serrée, son plus proche adversaire, M. J. Roland Paris, déplorait la faible participation des électeurs (60%) et Jean Roux la crédulité des votants.

Le grand gagnant, M. Denis St-Pierre a déclaré qu'il préférerait une élection serrée à une élection par acclamation. En 1970, j'avais été élu à la mairie de Victoriaville par acclamation. Je ne savais pas qui m'appuyait. Aujourd'hui je sais que la majorité des résidents de Victoriaville sont derrière moi.

M. Denis St-Pierre, qui a recueilli 3430 votes, soit 39,7% du vote expri-

mé, a admis que la population ne semblait pas entièrement d'accord avec les objectifs du programme collectif. A cet effet, il s'est engagé à réunir les nouveaux élus et à établir avec eux les priorités du prochain conseil.

Recomptage?

Le deuxième dans la course, M. Ro-

land Paris, songe à demander un recomptage. Il a recueilli 3.289 votes, soit 38 pour cent des suffrages.

"Nous traversons une période difficile. J'aurais aimé qu'au moins 90 pour cent de l'électorat se prononce au lieu de 60 pour cent" de commenter M. J. Roland Paris qui a été défait par 141 votes.

M. Paris, qui en était à sa deuxième tentative a déclaré qu'il ne savait pas pour le moment s'il allait demander un recomptage. "Je sais qu'il y a eu beaucoup de bulletins d'annulés. Je vais essayer de savoir pourquoi" de commenter M. Paris. "Je prendrai une décision d'ici 24 heures".

M. Paris a, par ailleurs, déploré la prise de position publiée la semaine dernière dans le bulletin paroissial St-Martyrs Canadiens.

Un adieu

L'ancien conseiller Jean Roux a obtenu 1.922 votes soit 22,2%. "Je me plie au verdict populaire. J'avais un programme réaliste. Les gens ont préféré les promesses.

"Moi, d'ajouter Jean Roux, j'ai trouvé la lutte intéressante, mais j'en ai assez. Je vais laisser la politique pour au moins quatre ans."

Victoire sans équivoque de l'équipe Cloutier à Black-Lake

BLACK-LAKE (PS) — C'est une victoire sans équivoque que l'équipe Cloutier a remportée hier à Black-Lake alors que sept des huit candidats de ce groupe ont été élus dans le cadre de la campagne électorale municipale.

Après une absence de trois ans, M. Georges-Henri Cloutier reprend donc son poste à la mairie grâce à une majorité de 465 votes sur le maire sortant de charge, Mme Thérèse Mercier.

M. Cloutier a obtenu une priorité dans les quatre quartiers électoraux, totalisant 1530 voix en regard de 1065 pour Mme Mercier.

Les six conseillers élus de l'équipe Cloutier sont MM. Gaston Dusault et Guy Ferland au quartier 1, Gilles Cloutier au quartier 2, Jean-Pierre Gourdes au quartier 3, Gustave Hamel et Normand Fortier au quartier 4. Pour sa part, M. Maurice Grenier, au quartier 3, fut le seul candidat indépendant à remporter la victoire hier. L'autre siège du quartier 2 est déjà occupé par M. Aristide Gauthier, réélu sans opposition le 24 octobre dernier.

Un total de 2.667 électeurs, sur une possibilité de 3.592, se sont prévalus de leur droit de vote, pour une proportion de 74,25 pour cent.

Heureux de l'appui

Le nouveau maire de



Georges-Henri Cloutier

Black-Lake n'a pas caché sa joie devant le résultat du vote d'hier.

"Je suis content du suffrage exprimé car ça prouve que les gens ont accepté les orientations que nous avons propo-

sées au cours des deux dernières semaines."

M. Cloutier attribue sa victoire et celle de son équipe au fait que les gens de Black-Lake étaient fatigués des troubles et affrontements vécus depuis 18 mois. "Les gens voulaient une équipe qui solutionnerait les problèmes." A cet effet, M. Cloutier entend s'attaquer immédiatement à la stabilisation des finances de la ville tout en essayant de minimiser les impacts de la fermeture de la division British Canadian II qui affectera particulièrement Black-Lake. Le nouveau maire de Black-Lake veut également travailler de concert avec les dirigeants de la commission scolaire Black-Lake-DIsraeli afin de sauver le territoire et, ainsi, assurer la survie de cette commission scolaire.

Finalement, M. Cloutier se propose de consulter la population prochainement afin d'établir les prévisions budgétaires de l'année financière 1983.

Quant au maire sortant de charge, Mme Mercier a refusé d'émettre le moindre commentaire relatif au résultat du vote d'hier.

Plusieurs nouvelles figures dans la région de Drummondville

DRUMMONDVILLE- Plusieurs nouvelles personnes ont fait leur apparition hier dans le monde politique municipal de la région de Drummondville alors qu'elles étaient élues pour la première fois au sein de leur conseil municipal respectif.

Acton Vale

Ainsi, à Acton Vale, deux nouveaux conseillers ont été élus, respectivement aux sièges n.1 des quartiers nord et du centre. Il s'agit de M. Gérard Larivière qui, avec 343 voix, battait son adversaire M. Philippe Bouchard qui récoltait 127 votes. L'autre nouvel élu est Mme Huguette Desmarais qui a défait son opposant, M. Conrad Breault, par 219 votes contre 100.

Quant au quartier sud, aux sièges n. 1 et 2, MM. Gaston Côté et Gaston Giguère y ont été réélus, avec respectivement 325 et 504 voix contre 153, 255 et 229 pour leurs adversaires MM. Gaston Guilbault et André Trahan pour le siège n. 1 et Roger Lippé pour le n. 2.

Environ 50 pour cent des électeurs ont utilisé leur droit de vote.

St-Eugène

Deux nouveaux conseillers à St-Eugène également ont été élus aux sièges n. 2 et 6. Ce sont MM. Michel Dagenais et Denis Laflamme qui, avec 253 et 265 votes, ont défait leurs adversaires MM. Réjean Paiement et Réal Fafard, avec chacun 86 et 78 voix. Un peu moins de 30 pour cent de l'électorat de St-Eugène s'est présenté aux urnes.

Wendover-Simpson

Au siège n. 3, Mme Marie Houde, avec 866 voix, a défait son opposant M. René Cusson qui a récolté 584 votes et au siège n. 4, M. Cyril Chapdelaine a battu M. Victor Beaupré par 931 voix contre 504, soit une majorité de 427.

Un peu plus de 3 000 personnes avaient droit de vote à Wendover-Simpson.

St-Cyrille

M. Jean-Paul Turcotte, conseiller sortant, a été réélu sans équivoque possible au siège n. 1, avec une majorité de 812 voix sur son concurrent M. René Martineau, l'emportant aisément par 872 voix contre 60.

A St-Cyrille, 47 pour cent des électeurs potentiels se sont déplacés pour exercer leur droit démocratique.

St-Bonaventure

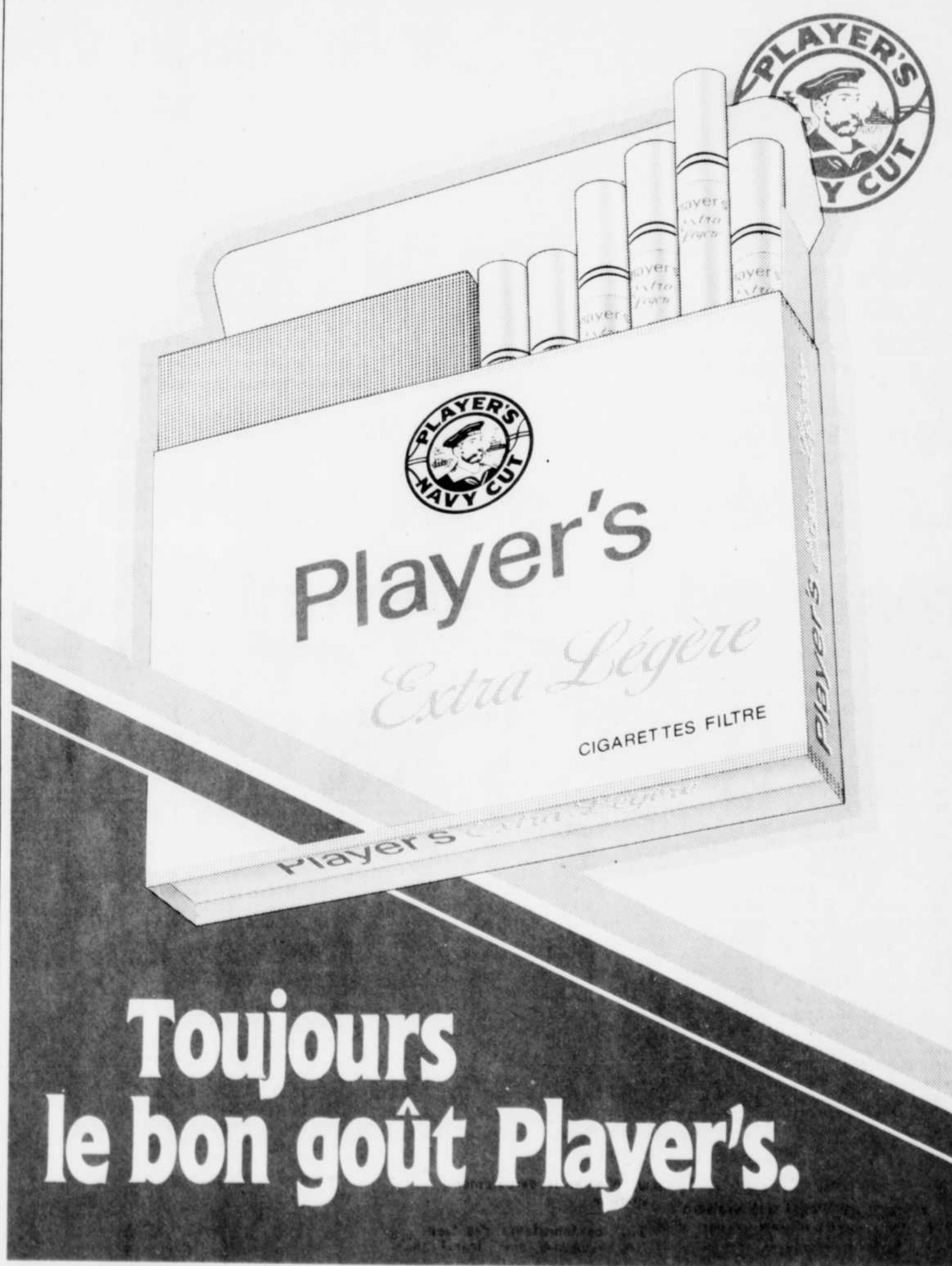
Autre nouveau conseiller, à St-Bonaventure cette fois, où M. Maurice Lachapelle, avec 205 voix, battait aux élections d'hier M. Omer Pépin qui a récolté 185 votes.

Le vote a été enregistré dans une proportion de 45,2 pour cent.

L'Avenir

A l'Avenir, les élections ont été annulées, puisque les opposants au siège n. 6 ainsi qu'à la mairie se sont désistés en faveur de M. Redmond Gallagher à titre de conseiller et de M. Jean-Marc Paris au poste de maire de cette municipalité.

Toute une nouvelle! Player's Extra Légère.



AVIS: Santé et Bien-Être Canada considère que le danger pour la santé croît avec l'usage — éviter d'inhaler. Moyenne par cigarette — Player's Extra Légère, format rég.: "Goudron" 9 mg. Nicotine 0.8 mg.

la tribune — l'information générale

Amway aurait évité de payer jusqu'à 26 millions \$ de douane au Canada

WINDSOR (PC) — Le Windsor Star écrit qu'il a obtenu des documents démontrant que Amway Corporation, d'Ada, Michigan, a évité de payer jusqu'à \$26.5 millions de droits de douane au Canada sur des produits expédiés à ce pays de 1963 à 1978.

De plus, selon le journal, les dirigeants d'Amway ont été prévenus par les autorités canadiennes de la fraude.

Le journal cite un mémoire confidentiel du directeur financier de la compagnie demandant aux principaux administrateurs d'essayer de conclure un marché avec la Douane canadienne.

M. E.A. Engel s'adressait alors au président du conseil d'administration,

M. Jay VanAndel, et au président Richard DeVos "à titre d'employé professionnel, d'amis et de cochrétien".

M. Engel disait dans son mémoire que si jamais on révélait que la compagnie avait évité les droits, "les idées élevées, la nature et l'éthique de travail d'Amway et de ses gens

dans le monde... seraient secoués jusqu'à la désagrégation".

M. Engel, qui a démissionné peu après avoir écrit le mémoire en octobre 1978, disait dans le document qu'il était concevable que si Amway faisait les premières démarches, on pourrait peut-être conclure un règlement comptant avec les autorités canadiennes pour environ \$6 à \$8 millions (U.S.).

Ces renseignements furent fournis à la Douane du Canada et en août 1965 M. Laurin écrivait au trésorier d'Amway, M. C. Dale Discher, que, sur la foi des renseignements fournis par la compagnie, le ministère revisait sa réglementation.

Les prix des ventes fictives des produits d'Amway aux entrepôts des États-Unis étaient admissibles, aux fins douanières, pour les expéditions à la filiale canadienne. Les profits devenaient considérables.

Le journal cite un mémoire confidentiel de décembre 1977 à M. Engel, du vérificateur W. C. Falkenstein, de la compagnie. Celui-ci disait que si la compagnie avait payé des droits de douane basés sur le coût au distributeur, Amway of Canada aurait encaissé \$400,000 avant impôts en 1976 au lieu de \$6 millions.

Le Windsor Star dit que son compte rendu sur les opérations d'Amway, écrit par le reporter Bill Schiller, est basé sur une enquête de six mois comprenant des interviews avec une centaine d'employés anciens et actuels, des enquêteurs du gouvernement, des courtiers, des comptables, et sur des photocopies de plus de 200 pages de mémoires confidentiels et de factures d'Amway, de sociétés de courtage, de maisons de comptables, d'études juridiques et du ministère du Revenu.

En 1980, à la suite d'une enquête le gouvernement canadien intentait quatre actions civiles distinctes, réclamant \$147.8 millions de droits, de taxes et d'amendes d'Amway et d'Amway of Canada pour les trois ans se terminant le 28 janvier 1980 — la rétroactivité maximum autorisée par la loi civile — alléguant que la compagnie avait sous-évalué des exportations des États-Unis vers le Canada pour économiser sur les droits et taxes. Il a aussi imposé depuis aux importations d'Amway des droits revisés.

Si des poursuites criminelles sont intentées, il n'y a pas de limite à la rétroactivité.

Action civile

Les fonctionnaires fédéraux, qui ont intenté une action civile contre Amway pour les droits non acquittés, négocient un règlement possible hors cour avec la compagnie. De son côté, le procureur général de l'Ontario enquête séparément sur les activités d'Amway.

Le Windsor Star écrit que des documents internes de la compagnie démontrent qu'Amway, qui vend directement toute une gamme de produits domestiques et de cosmétiques, établissait la valeur de ses marchandises aux fins de douane à des prix artificiellement bas au moyen de tout un système de facturation à des entrepôts des États-Unis, bien que ces entrepôts n'aient jamais reçu des marchandises.

Ce système était une innovation par rapport aux pratiques antérieures d'Amway. Celle-ci s'est rendu compte en 1965 que sa filiale canadienne — Amway of Canada Ltd — ne serait jamais aussi rentable qu'on l'avait espéré à cause du système tarifaire du Canada.

En février 1965, dans une lettre à Amway, M. J.-E. Laurin, de la Douane canadienne, expliquait que les rabais aux distributeurs d'Amway, de 53 pour cent à 67 pour cent, n'étaient pas acceptables pour la Douane.

Selon le Windsor Star, c'est alors qu'à l'insu des entrepôts, Amway déclara vendre directement à ceux-ci aux États-Unis, et a soumis les prix indiqués aux fins douanières.

Industrie minière: Ottawa rejette la nationalisation

OTTAWA (PC) — Le gouvernement fédéral rejette la nationalisation mais doit aider davantage l'industrie minière dans le marasme, a déclaré le ministre des Mines, Mme Judith Erola, à l'émission Question Period de CTV.

Même quand la situation économique actuelle changera, environ 12,000 emplois de cette industrie seront perdus à cause de la concurrence étrangère croissante, dit-elle.

Alors que 300,000 mineurs sont licenciés provisoirement, le redressement sera long et douloureux.

Mme Erola a rejeté l'idée de nationaliser les mines de centres où elles sont la seule industrie, comme Schefferville au Québec et Faro au Yukon, même si ce serait le seul moyen de les empêcher de devenir villes fantômes.

"J'hésiterais beaucoup à recommander quelque mesure de ce genre", dit-elle.

Des pourparlers sont en cours avec

le propriétaire, Cyprus Anvil Mining Corp., les Métallurgistes-unis d'Amérique, le gouvernement du Yukon et des capitalistes japonais pour reprendre l'exploitation de la mine de Faro, dit-elle.

Mais la nationalisation n'est pas un remède quand il n'est plus rentable d'extraire le minerai — argument invoqué dans le cas de Schefferville.

Selon Mme Erola, le gouvernement fédéral veut s'entendre avec les provinces, qui ont juridiction sur les richesses naturelles, l'industrie minière et les syndicats pour que le Canada conserve sa part des marchés d'exportation et transforme davantage ses matières premières.

"Nous sommes, dit-elle, les plus grands exportateurs de minéraux et, ainsi, à la merci de la situation internationale. Même si notre économie était tout à fait saine, cela n'aiderait en rien notre industrie minière".

Élections municipales

Vaugeois et Robidas battus

MONTREAL (PC) — Voici quelques résultats des élections qui ont eu lieu hier dans plusieurs municipalités du Québec.

A Longueuil, le maire sortant Marcel Robidas, du Parti civique, a été défait par le candidat du Parti municipal, Jacques Finet. Ce dernier a été élu par 19,157 voix contre 19,015 à Marcel Robidas.

A Montréal-Nord, le maire Yves Ryan a été réélu. M. Ryan représente le Renouveau municipal.

Le maire sortant de Shawinigan, Dominique Grenier, serait reporté à la mairie pour un quatrième mandat consécutif. Il est proclamé élu après la moitié des votes dépouillés.

Le maire de Trois-Rivières, Gilles Beaudoin, est réélu. Il a défait le député péquiste Denis Vaugeois.

Par ailleurs, à la mairie de Joliette, le maire Gilles Beaudry a été défait par Jacques Martin.

A Sainte-Anne-de-Bellevue, Marcel Marleau est élu à la mairie. M. Marleau a obtenu 995 voix contre 582 à Denise Cypriot et 196 à Jules Beaudoin.

A la mairie de Pincourt, près de Valleyfield, Lorne Brown est élu avec 1,355 voix, contre 1,028 à son rival Michael Camdiba.

D'autre part, à Beauharnois, le maire sortant, Paul-Emile Francoeur a été battu. Il a été remplacé par Jean-Guy Hudon.

A Rimouski, Philippe Michaud est réélu à la mairie. Il a obtenu 55 pour cent des suffrages. Il a une priorité de mille voix sur son adversaire Michel Tremblay.

A Mont-Joli, le maire Jean-Louis Desrosiers remporte l'élection avec 93 pour cent des votes exprimés. Il avait fait campagne sur le thème de l'annexion de Mont-Joli à Saint-Jean-Baptiste.

Référendum déjà tenu

SAINT-JEAN, Terre-Neuve (PC) — Terre-Neuve a déjà tenu, à toutes fins pratiques, un référendum sur sa querelle avec Ottawa au sujet des richesses naturelles offshore et c'est le premier ministre du Canada, M. Trudeau, qui s'est révélé l'obstacle au règlement de la question, a déclaré dimanche le premier ministre de T.-N., M. Brian Peckford.

M. Peckford répondait aux propos tenus samedi par M. Trudeau, selon qui M. Peckford aurait perdu tout respect pour la constitution canadienne et les tribunaux.

Au congrès d'orientation du Parti libéral, M. Trudeau avait déclaré samedi que M. Peckford devait tenir un référendum s'il n'était pas satisfait de la future décision de la Cour suprême sur cette question de la propriété des richesses offshore.

Visite de Trudeau en France

PARIS (Reuter) — M. Pierre Elliott Trudeau, premier ministre canadien, entame lundi une visite de trois jours en France qui devrait être dégelée des tensions qui ont longtemps caractérisé les relations entre Paris et Ottawa au sujet du Québec.

Tirant un trait sur le passé et sur le célèbre "vive le Québec libre" prononcé par le général de Gaulle en 1967, M. Pierre Mauroy, premier ministre français, a indiqué clairement en avril dernier à Ottawa que, en dépit des liens privilégiés unissant la France à la "belle province", Paris entendait développer ses relations avec le pays dans son ensemble.

L'économie aura une place prépondérante dans les discussions qu'aura M. Trudeau avec son homologue français et avec le président François Mitterrand. On évoquera notamment la participation du Canada à la production de l'avion "Airbus A-320", et celle de la France dans des projets charbonniers et pétroliers au Canada.



Aux côtés du gouverneur-général Ed Schreyer, M. Bill Dunfield, éditeur du journal Kitchener-Waterloo Record, jubile à l'annonce que son quotidien a mérité le prix Michener, ex aequo avec la station CFTM-TV.

Le prix Michener à la station CFTM-TV

OTTAWA (PC) — Le "Kitchener-Waterloo Record" et la station montrealaise CFTM-TV se sont classés ex aequo pour le prix Michener 1981 de journalisme.

Une mention honorable a été décernée à "La Presse", au "North Battleford News-Optimist" et au "Regina Leader Post".

Les cinq finalistes, sur un total record de 49 inscriptions, ont été choisis pour des reportages ayant déclenché des actions en vue de remédier à des problèmes touchant des populations.

La station montrealaise CFTM-TV a gagné sa part du prix à la suite de cinq reportages de Yolande L'Ecuyer sur les difficultés de la Fédération des caisses d'épargne économique.

Cette série de reportages avait décidé le gouvernement québécois à intervenir dans les questions soulevées par cette journaliste.

Le quotidien montrealais "La Presse" a remporté une mention pour une série de cinq reportages de Michel Girard ayant révélé des irrégularités commises dans le fonds de la Fête nationale du Québec.

Dans les secteurs de l'éducation et des affaires sociales

La grève de 24 heures accompagnée d'une manifestation devant l'Assemblée nationale?

QUEBEC (PC) — La grève de 24 heures annoncée pour mercredi dans les réseaux de l'éducation et des affaires sociales pourrait être accompagnée d'une importante manifestation devant l'Assemblée nationale.

Les stratégies de chacune des trois centrales syndicales, la CEQ, la CSN et la FTQ, sont à mettre au point une action commune pour cette journée-là, mais déjà la CEQ a manifesté le désir d'organiser un rassemblement sur la colline parlementaire.

Les quelque 70,000 travailleurs de l'enseignement pourraient également se joindre au cours de la journée aux lignes de piquetage qui auront été dressées par leurs collègues du réseau des affaires sociales.

Des représentants des trois centrales ont par ailleurs affirmé que les services essentiels seront assurés, particulièrement dans les hôpitaux, suivant les mêmes règles qui ont été appliquées lors de conflits précédents et qui ont été jugées adéquates en 1979 par le rapport Picard.

La plupart des syndicats ont déjà déposé leurs listes auprès de l'employeur.

Ce débrayage illégal sera vraisemblablement suivi par ailleurs par le syndicat des employés de soutien de la Commission de transport de la Communauté urbaine de Montréal.

Mandats clairs

La plupart des syndicats affiliés

aux trois centrales avaient obtenu de leurs membres au cours des deux dernières semaines les mandats nécessaires pour exercer ce débrayage qui se veut un "coup de semence" au gouvernement dans les présentes négociations.

La Fédération des affaires sociales de la CSN, qui représente environ 80,000 membres dans les hôpitaux et autres institutions du réseau, avait obtenu le double mandat d'un débrayage de 24 heures et d'une grève générale illimitée.

Dans le cas des 32,000 infirmières regroupées en cartel pour les besoins de la présente négociation, elles se prononceront dans les prochains jours sur un double mandat identique.

Seuls les 40,000 fonctionnaires du gouvernement (SFPQ) et les 9,000 professionnels (SPGQ) ont écarté le recours à la grève de leurs moyens de pression.

Décision rapide

La décision d'exercer ce mandat de grève a été prise en moins d'une heure vendredi soir par le comité de liaison du front commun réuni à Québec pour évaluer le déroulement des négociations.

Les coordonnateurs des trois centrales syndicales, MM. Jean-François Munn, Réal Lafontaine et Gilles LaVoie, ont fait rapport aux quelque 65 délégués que la partie patronale bloquait délibérément le processus des négociations à plusieurs tables sectorielles depuis quelques jours.

"Alors que le gouvernement prétend amorcer le processus d'une né-

gociation rapide et qu'en plus il prétend que le temps presse, il agit de fa-

çon à créer des impasses à l'ensemble des tables", avaient déclaré quelques

heures plus tôt les négociateurs syndicaux en conférence de presse.

Les chauffeurs de la CTCUQ forcés de retourner au travail par une loi spéciale

QUEBEC (PC) — Ce n'est finalement qu'à 3 heures 15 dans la nuit de vendredi à samedi que le projet de loi 84 ordonnant la reprise du service de transport en commun dans la région de Québec a été adopté.

L'adoption s'est faite sur division, le député indépendant de Sainte-Marie, M. Guy Bisaillon, ayant exprimé sa dissidence.

Parrainée par le ministre délégué au Travail, Raynald Fréchette, cette loi qui a été débattue pendant plus de douze heures stipule que les chauffeurs devront se présenter au travail à compter de 00 h 01, dimanche, tandis que la CTCUQ devra prendre les moyens appropriés pour dispenser ses services habituels à compter du même jour.

Elle fixe également les conditions de travail des chauffeurs jusqu'au 25 décembre 1983.

Au chapitre des salaires, le gouvernement a repris les recommandations des médiateurs spéciaux Jean-Roch Boivin et Lucien Bouchard, soit des augmentations respectives de 10 et 6 pour cent pour 1982 et 1983, avec une formule d'indexation pour la deuxième année qui s'appliquera si l'indice

des prix à la consommation excède 6,5 pour cent.

Le salaire horaire des chauffeurs de la CTCUQ passera ainsi à \$11.23 en décembre 1983 comparativement à \$11.58 dans le cas de leurs confrères de Montréal. La parité était l'un des principaux objectifs poursuivis par le syndicat.

Urgence

Au cours du débat sur la motion d'urgence préalable à l'étude du projet de loi, le leader parlementaire du gouvernement, Jean-François Bertrand, a expliqué que le gouvernement avait décidé d'intervenir avec une loi spéciale parce que la grève a créé une situation pénible dans la conjoncture économique actuelle.

Dans le contexte économique que nous traversons, a indiqué M. Bertrand, la privation d'un service de

transport en commun a des effets dra-

matiques pour les personnes âgées,

pour les jeunes, pour les travailleurs

et travailleuses.

Il a également invoqué l'échec de la

négociation directe, de la conciliation

et de la "médiation spéciale", ces

étapes n'ayant pas permis d'en arriver

à des compromis substantiels qui

auraient pu permettre d'entrevoir un

règlement négocié.

Record

De son côté, le leader parlementaire de l'Opposition, M. Fernand Lalonde, a soutenu que le gouvernement actuel avait établi un record dans le domaine des lois spéciales.

"C'est la septième loi spéciale péquiste et si on inclut la loi matraque, la loi 70, cela fait huit", a affirmé M. Lalonde.

"C'est le record du nombre de lois spéciales, en si peu de temps, de toute l'histoire parlementaire du Québec", a-t-il précisé.

Selon M. Lalonde, c'est là le signe évident de la faillite du gouvernement



Jean-François Bertrand

dans le domaine des relations de travail.